

ALGÉRIE - SIERA LEONNE

Le président Bouteflika félicite son homologue de Sierra Leone pour la fête nationale de son pays

P. 6

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

M. Ouyahia reçoit le ministre de l'Industrie de Biélorussie

P. 6

MAURITANIE - ALGÉRIE

Une délégation de l'ANP en visite en Mauritanie

P. 6

ALGÉRIE - FRANCE

2 ministres en France à la rencontre de la communauté algérienne pour expliquer les mesures du Président Bouteflika

P. 6

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, YUCEF YOUSFI, L'A CONFIRMÉ JEUDI :

« Plusieurs mesures prises pour garantir le foncier industriel aux investisseurs »

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé jeudi que l'Etat avait pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité.

L'Etat a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité, a indiqué, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales en réponse à la question d'un membre du tiers présidentiel, Abdelkader Bensalem sur les mesures coercitives prises par l'Etat pour la récupération des assiettes destinées à l'investissement industriel, détournées par les bénéficiaires de leur vocation initiale.

P. 4



HABITAT

Journées d'information en France sur le LPP et les mécanismes de création de micro-entreprises pour les Algériens de l'étranger

P. 3

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ, JEUDI À DJELFA :

« La Nation islamique attachée au soufisme en tant que moyen d'éducation et de formation »

P. 3

SELON LE P-DG DE LA COMPAGNIE CAAR ASSURANCE, BRAHIM DJAMEL KASSALI :

« Insuffisances dans le réseau des agents généraux de la CAAR »

P. 5

SANTÉ

ARTHROSE :
La pose d'une prothèse augmente le risque cardiaque après l'opération

P.p 12-13

F ⚽ T BALL

LIGUE 1 :
La JSK, le MCA, l'USMH et l'USB sanctionnés de huis clos, 2 ans de suspension pour Koudri

P. 22

SÛRETÉ NATIONALE
Nouveaux systèmes de communication pour faciliter l'intervention en cas de catastrophes naturelles

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition de la famille d'un terroriste aux autorités militaires à Jijel

P. 24

JUSQU'AU 30 AVRIL EN FRANCE Journée d'information sur la Formule LPP et la création de petites entreprises

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, président jusqu'au 30 avril, en France, les journées d'information sur le logement promotionnel public (LPP), destiné aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, dont la réalisation a été

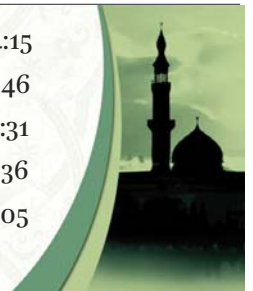
confiée à l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), et les journées d'information sur la création de petites entreprises dans le cadre des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Les journées se dérouleront dans les villes de Paris, Lille, Lyon et Marseille.



Horaire des prières

Jeudi 10 Chaâbane 1439

Fajr	04:15
Dohr	12:46
Asr	16:31
Maghreb	19:36
Isha	21:05



ENVIRONNEMENT

Opération de nettoyage et d'aménagement de la Casbah

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, a pris part hier, à la grande opération de nettoyage et d'aménagement de la Casbah d'Alger, organisée par l'association caritative «Joie des cœurs», en collaboration avec l'Association des anciens scouts musulmans et l'Agence nationale des déchets (AND).



LUNDI À AÏN DEFLA

Conférence sur «La résistance populaire et le mouvement national»

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera lundi 30 avril, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla. Au cours de cette visite, le ministre présidera une conférence



historique sur «La résistance populaire et le mouvement national dans la wilaya».

CULTURE

M. Mihoubi et son homologue tunisien en visite à la station musée du métro d'Alger

Dans le cadre de la visite en Algérie d'une délégation du ministère des Affaires Culturelles de Tunisie conduite par le ministre des Affaires Culturelles Mohamed Zine El Abidine, le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, et son homologue tunisien, se rendront aujourd'hui à la place des martyrs pour visiter le site des fouilles au niveau de la station de métro. Dans la soirée, les deux ministres assisteront à la représentation théâtrale tunisienne de Walid Eddaghi «Autres démons».



CET APRÈS-MIDI À LA SALLE ATLAS Bilal Sghir en concert

Le chanteur de raï, Bilal Sghir, animera un concert samedi 28 avril à partir de 16h à la salle Atlas de Bab El Oued. L'événement est organisé par l'Office national de la culture et de l'information.



Météo



	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	24°	13°
Annaba	23°	12°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	38°	18°

AUJOURD'HUI À LA SALLE EL MOUGAR Avant-première du film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire»

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise samedi 28 avril à partir de 19h à la salle Al Mougar, la projection en avant-première du film documentaire «La bataille d'Alger, un film dans l'histoire».

FI ESSAMIM

La protection du patrimoine culturel en débat

L'émission radio «Fi Essamim», animée chaque dimanche par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, au rôle joué par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), dans la protection du patrimoine culturel national.



BOUMERDÈS

Université de printemps de l'UMBB

Dans le but de promouvoir l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire, l'Université de Boumerdès et le Forum des Chefs d'Entreprise (JIL'FCE) poursuivent aujourd'hui, l'Université de printemps sur «l'Entrepreneuriat et les métiers de demain». Cet événement porte sur des conférences, des ateliers de formation et une compétition pour les meilleurs projets/étudiants ayant pour thème «un Challenge pour l'Entrepreneur de l'Avenir».



LE 6 MAI AU CRASC D'ORAN

Présentation de l'ouvrage «Algérie, la citoyenneté impossible ?»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 6 mai à partir de 14h, un Forum consacré à la présentation de l'ouvrage «Algérie, la citoyenneté impossible?».



DEMAIN AU MUSÉE DU BARDO Exposition d'instruments de musique traditionnels africains

Sous le patronage du ministère de la Culture, le musée public national du Bardo, organise dimanche 29 avril, une exposition d'instruments de musique traditionnels africains.



JUSQU'AU 28 AVRIL À L'OREF Salon du 2-roues d'Alger

Sous le patronage du ministère des Travaux Publics et du Transport, L'Office Riadh El Feth en collaboration avec la société Aldes Média, organise jusqu'au 28 avril au niveau de l'Esplanade de l'OREF, la 2e édition du Salon du 2 Roues d'Alger «ALMOTO». Tant attendue, aussi bien par les professionnels que par les amateurs des cycles et motos, cette deuxième édition est le lieu de rencontre de ces deux tranches pendant 5 jours.



OPÉRA D'ALGER Spectacle de danse contemporaine



Dans le cadre de la 9e édition du Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger, l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise aujourd'hui, plusieurs spectacles de danse animés par le Ballet de l'Opéra d'Alger, la Compagnie de Tizi-Ouzou et des troupes de danseurs d'Italie de Croatie, du Canada et d'Egypte.

HABITAT

Journées d'information en France sur le LPP et les mécanismes de création de micro-entreprises pour les Algériens de l'étranger

Des journées d'information sur le Logement promotionnel public (LPP) et les mécanismes de création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs d'emploi au profit des membres de la communauté algérienne établie en France seront organisées dans ce pays du 27 au 30 avril, a indiqué jeudi le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville dans un communiqué.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, donneront vendredi le coup d'envoi de ces journées d'information sur le LPP, dont la réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), et les mécanismes de création de micro-entreprises dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à



l'emploi de jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) au profit des membres de la communauté algérienne

établie à Paris, à Lille, à Lyon et à Marseille, a précisé la même source.

M. Temmar avait reçu, fin 2017 au siège de son département, des représentants de la communauté algérienne établie à l'étranger avec lesquels il a examiné les moyens de trouver des solutions définitives aux demandes d'acquisition de logements par les Algériens de l'étranger conformément au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMAL KAOUANE L'A INDiqué, JEUDI À ALGER :

« Le contenu du produit médiatique, un véritable combat »

Le ministre de la Communication, Djamal Kaouane a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance du développement du contenu du produit médiatique national qui est aujourd'hui "un véritable combat".

Lors d'une plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales et en réponse à la question du sénateur Mahmoud Kissaoui, sur l'impératif de créer une chaîne médiatique dont la mission principale serait "la promotion de l'image réelle de l'Algérie à l'étranger et de mettre en lumière son attachement à ses principes de non-ingérence dans les affaires internes des pays", le ministre a soutenu que la question du réceptacle devient secondaire quand on se penche sur la problématique du contenu.

"Le contenu du produit médiatique est aujourd'hui un véritable combat".

Soulignant, à ce propos, à titre d'exemple, "l'absence d'un contenu algérien, y compris sur la mémoire", M.

Kaouane a indiqué que "la majorité des écrits sur les batailles algériennes proviennent de médias étrangers".

Le ministre a expliqué qu'un tel projet "exige avant son inscription, une étude de faisabilité pour s'assurer de son efficacité dans un contexte de concurrence féroce dans ce domaine", estimant qu'il "est plus judicieux, pour l'heure, de focaliser les efforts sur l'amélioration de la performance des 5 chaînes nationales au lieu de disperser les moyens disponibles dans une entreprise aux résultats incertains".

Le ministre a rappelé, dans ce sens, l'intérêt qu'accorde le président de la République, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, au secteur de la communication pour développer sa performance au service de la patrie, tant à l'intérieur qu'à l'exté-

rieur, à la faveur d'un système médiatique tenant compte des spécificités de l'Algérie et ses orientations et aspirations dans tous les domaines.

"Chaque pays s'oriente vers un système de communication télévisuelle adéquat aux objectifs à atteindre et aux considérations qui respectent les capacités matérielles et humaines et les objectifs intérieurs et extérieurs à réaliser à long et à court termes", a-t-il précisé.

Le ministre a salué ainsi "l'expérience algérienne pionnière dans le domaine médiatique et le modèle exceptionnel à suivre notamment en matière de télévision publique au vu de sa performance en termes de service public et de défense des questions décisives de la Nation et de ses intérêts".

Dans le même contexte, le ministre a déclaré que "l'opinion publique nationale et régionale mesure la crédibilité et la compétence de la Télévision algérienne dans le traitement des événements et l'actualité nationale et internationale", saluant "son rôle en tant qu'instrument capital dans la diffusion et la transmission des informations, la contribution à la formation de l'opinion publique et la promotion de la diversité et la richesse culturelle et touristique du pays ainsi que les potentialités économiques et d'investissements particulières".

"Grâce à ces efforts, l'Algérie occupe une place pionnière par rapport à d'autres pays émergents", a ajouté le ministre soulignant "qu'en dépit de cette réalisation, le secteur œuvre toujours à la consolidation de cette expérience à travers une évaluation à même de permettre d'apporter les corrections nécessaires".

Par ailleurs et en réponse à une autre question, émanant cette fois du membre du Conseil de la Nation, Bouziane Ahmed sur la faible couverture de la Radio de Tiaret, le ministre a rappelé que "ce pro-



blème a été pris en charge", précisant que "le réseau des stations de Radios locales a été élargi au service de l'information de proximité" ce qui a permis, a-t-il dit, la création d'une station dans chaque wilaya dont la Radio régionale de Tiaret et que l'Etablissement public de la télédiffusion (TDA) veille à l'élargissement de sa couverture radiophonique".

"TDA a été introduit dans les différents programmes de l'Etat, notamment ceux relatifs à l'amélioration de la couverture radiophonique et télévisuelle dans les Hauts-Plateaux", à savoir les projets de réalisation des stations de diffusion, l'acquisition d'équipements de transmission, l'installation des relais et le raccordement des sites aux réseaux d'énergies", a rappelé le ministre, mettant en avant "l'avancement considérable de certains projets dans cette wilaya, notamment les stations de Ksar Chellala, Ain Dehab et Chorfa", ce qui permettra, a-t-il dit, "d'élargir la couverture radiophonique sur les ondes +FM+ de 78% actuellement à 91%".

Le ministre a indiqué, dans le même sillage, que "les autres radios nationales assurent, à leur tour +un taux considérable+ de couverture radiophonique pour les habitants de cette wilaya".

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ, JEUDI À DJELFA :

« La Nation islamique attachée au soufisme en tant que moyen d'éducation et de formation »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a mis en avant, jeudi à Djelfa, l'adhésion de la Nation islamique autour du Soufisme en tant que moyen d'éducation et de formation de l'individu.

Présidant l'ouverture des travaux d'un colloque national sur le "rôle des Zaouïas dans le rayonnement de l'Islam en Afrique" à la Zaouïa de Cheikh Ahmed Falkouma à Aïn Afka (140 km au nord de Djelfa), Mohamed Aïssa a indiqué que le Soufisme en tant que moyen d'éducation et de formation de l'individu "a été indispensable dans les Zaouïas, véritables phares en Algérie et dans le Nord de l'Afrique toute entière, où les armées trouvaient appui pour la défense de cette terre contre les Croisés en provenance du Portugal et de l'Espagne après la chute de l'Andalousie".

Rappelant que "les soufis dans ces retraites et casernes étaient d'un grand apport pour le moral des soldats à travers l'éducation spirituelle, M. Aïssa a dénoncé "ceux qui tentent d'occulter cette histoire et de remettre en cause cet héritage qui fait la fierté des nations". Plusieurs cheikhs de Zaouïas, des enseignants, des chercheurs universitaires et des imams ont participé à ce 4e colloque national le "rôle des Zaouïas dans le rayonnement de l'Islam en Afrique".

SÛRETÉ NATIONALE Nouveaux systèmes de communication pour faciliter l'intervention en cas de catastrophes naturelles

Le réseau des communications de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) s'est renforcé par des systèmes de communication modernes facilitant l'intervention des éléments de ce corps, en cas de catastrophes naturelles comme les séismes et inondations. Ces systèmes modernes dévoilés jeudi, en marge de la cérémonie de sortie de la 13e promotion de lieutenants de police à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid Bouzbid de Soumaâ (Blida), présidée par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major, Abdelghani Hamel, consistent en des équipements de radio numérique utilisés dans l'organisation des télécommunications entre salles d'opérations en vue de faciliter l'intervention des éléments de la police. Le réseau de communication de ce corps de sécurité s'est également doté d'un système numérique de localisation des véhicules de police les plus proches d'un lieu de sinistre, afin de faciliter l'intervention de ses éléments dans les plus brefs délais, en sus de localiser les hôpitaux et l'indication de leurs capacités d'accueil. L'application en question permet aussi de définir les moyens matériels et humains disponibles à proximité du lieu du sinistre (séisme ou inondation) pour les utiliser dans l'évacuation des victimes, selon les explications fournies. A ce titre et dans le cadre de sa contribution à la garantie des premiers secours et à l'évacuation des victimes des catastrophes naturelles, la DGSN a mobilisé des ambulances équipées assurant en plus des soins une prise en charge psychologiques, grâce à un staff médical qualifié.

Le général major Abdelghani Hamel a présidé jeudi l'inauguration du Centre de communications numérique situé à proximité de l'Ecole d'application de la Sûreté nationale, lequel contribue au renforcement du système technique de ce corps de sécurité. Le centre est doté des plus modernes moyens de communication numérique, a indiqué le directeur des moyens techniques à la DGSN, le contrôleur de police, Zineddine Maakouf. Cette nouvelle structure qui se veut un nouveau support technique par excellence pour les différents services de police, est dirigée par des cadres algériens relevant de ce corps de sécurité, a poursuivi le même responsable, précisant que 13 d'entre eux ont bénéficié récemment d'une formation aux Etats Unis.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, YUCEF YOUSFI, L'A AFFIRMÉ JEUDI :

« Plusieurs mesures prises pour garantir le foncier industriel aux investisseurs »

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé jeudi que l'Etat avait pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité.

L'Etat a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir le foncier industriel au profit des investisseurs, notamment à travers la récupération du foncier non exploité, a indiqué, lors d'une plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales en réponse à la question d'un membre du tiers présidentiel, Abdelkader Bensalem sur les mesures coercitives prises par l'Etat pour la récupération des assiettes destinées à l'investissement industriel, détournées par les bénéficiaires de leur vocation initiale.

Le ministre a reconnu, à ce propos, que le manque du foncier est l'un des principaux obstacles entravant l'investissement en Algérie eu égard à la pression et à la spéculation exercées sur cette richesse.

L'article 104 de la loi de finances 2018, amendement un article contenu dans la loi de finances complémentaire 2015 constitue l'une des récentes mesures visant à résoudre le problème du foncier.

Une taxe a été instituée dans l'article à la charge de tout bénéficiaire de terrain viabilisé à vocation industrielle par voie de cession, demeuré inexploité pendant une période supérieure à trois ans à compter de la date de son attribution.

La taxe est fixée à 5% de la valeur vénale du terrain en question.

La perception de cette taxe, n'exempte pas le bénéficiaire du terrain des éventuelles poursuites judiciaires pour la résiliation de la transaction.

Pour ce qui est des terrains fonciers industriels attribués par voie de concession, la non exploitation de ces terrains expose le concessionnaire à une procédure de déchéance en vertu de l'ordonnance 04-08 du 1er septembre 2008, fixant les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinées à la réalisation de projets d'investissement, a indiqué le ministre.

À la question d'un sénateur du Rassemblement national démocratique (RND) sur les mesures prises pour booster l'investissement industriel dans la wilaya d'Oran, M. Yousfi a déclaré que les pouvoirs publics accordaient un grand intérêt au dossier de l'investissement dans cette wilaya, précisant qu'entre 2011 et 2017, plusieurs mesures avaient été prises pour régler les problèmes en suspens qui entravaient l'investissement dans la wilaya.

Au titre de la loi de Finances complémentaire 2015, l'Etat a déchu du droit de concession de foncier industriel 26 bénéficiaires qui n'ont pas réalisé leurs projets, récupérant ainsi 12 hectares qui ont été attribués à d'autres investisseurs, a-t-il rappelé. A décembre 2017, 827 dossiers d'investissement sur 2.812 déposés ont été avertisés et les actes de concession de 461 hectares de foncier dans cette wilaya ont été attribués, a-t-il fait savoir, précisant que cette wilaya a bénéficié d'une enveloppe de 1,288 milliard de dinars dans le cadre du programme de réhabilitation des zones industrielles de Hassi Ameur et d'Es Senia. Il a également cité le programme d'aménagement d'une nouvelle zone industrielle dans la wilaya d'Oran, à Bethioua plus précisément, sur une superficie de 593 hectares, dont 120 hectares pour l'usine de montage automobile Peugeot et 152 hectares pour l'usine Renault. Le ministre a également indiqué que les efforts se poursuivaient aux côtés des autorités locales de la wilaya pour régler tous les dossiers d'investissement en suspens. A la question d'un sénateur du Front de libération nationale (FLN) sur les moyens de dynamiser les zones d'extension industrielles dans la wilaya de M'sila, le ministre a précisé que les efforts étaient en cours pour relancer l'activité industrielle dans la wilaya, affirmant que les fonds nécessaires étaient disponibles.

APS

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, A AFFIRMÉ JEUDI À ALGER «Maintenance des mesures prises par le secteur pour mettre fin au vol d'eau et au raccordement illégal»

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé jeudi à Alger que son secteur maintenait les mesures prises pour mettre fin au vol d'eau et au raccordement illégal, indiquant que le défi n'était pas uniquement l'augmentation des capacités nationales en matière de mobilisation et distribution d'eau, mais concernait aussi l'utilisation rationnelle de cette ressource.

Répondant à une question du sénateur Belkacem Kara sur le problème des fuites et pertes de grandes quantités d'eau et les mesures appropriées pour le régler, le ministre a précisé que l'Algérie mobilise annuellement 10,4 milliards de m3 dont plus de 3 mds de m3 notamment d'eau potable, soulignant qu'une grande partie de cette eau ne parvient pas aux citoyens en raison de sa perte dans des réseaux de canalisation défectueux ou du vol par raccordement illégal.

Le taux de fuite des eaux potables au niveau national s'élève à 30 % environ du total du volume d'eau produit, a fait savoir le ministre qui a ajouté que son secteur effectue périodiquement des opérations de renouvellement et de maintenance des réseaux de distribution pour mettre fin à ce phénomène.

Durant la dernière période, poursuit le ministre, il a été procédé au renouvellement et au rétablissement des réseaux de distribution dans 44 villes à travers le territoire national.

Il a rappelé que le programme en cours concerne d'autres villes au nombre de 39 dont 20 en cours d'étude et 12 en cours de réalisation et 7 ont vu les travaux achevés dans les wilayas de Tamanrasset, Batna, Sidi Bel Abbas, Bachar et Souk Ahras.

Le premier responsable du secteur a rappelé qu'à la fin de 2017, il a été procédé à travers ces opérations au renouvellement des canaux sur une longueur de 1.750 km, outre 117.000 nouveaux raccordements individuels.

Parallèlement à ces programmes, M. Necib a fait état d'une série de mesures prises par l'entreprise "Algérienne

des Eaux" afin d'améliorer la prise en charge des pannes à travers le redéploiement des agents et leur formation dans la détection et l'intervention rapide en vue de réparer les fuites, tout en raccordant une partie des travaux aux jeunes entreprises afin d'accroître les capacités d'entretien.

Le ministre a révélé que l'objectif de son ministère était de réduire graduellement les fuites à travers des travaux d'entretien d'environ 2.000 km de canaux annuellement conformément aux normes internationales en vue de réduire le taux de fuites de 18% permettant au secteur la récupération et la fourniture d'environ 3 millions m3 d'eau potable quotidiennement.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que durant la période estivale de 2017, environ 6.880 perturbations en matière d'alimentation en eau potable ont été enregistrées à travers le territoire national pour de multiples raisons dont le manque de précipitations et la hausse des températures induisant une augmentation de la demande. Conformément à l'évaluation de la saison estivale dernière, M. Necib a indiqué qu'un déficit en matière d'alimentation en eau potable a été enregistré à travers 592 communes sur le territoire national, soulignant que le ministère a organisé plusieurs rencontres afin de préparer la saison estivale de 2018 couronnées par une réunion nationale tripartite avec les secteurs de l'Intérieur et de l'Energie, cette dernière a permis de parvenir à une mise en place d'un programme d'action tendant à assurer un approvisionnement quotidien dans plus de 300 communes, alors que le reste des communes a été programmé pour

bénéficier d'un approvisionnement quotidien durant le deuxième semestre de l'année en cours.

Il a indiqué, dans le même sillage, que le conseil interministériel tenu le 5 mars dernier a adopté une feuille de route afin de poursuivre l'exécution des projets en cours visant la prise en charge des villes et des villages ayant enregistré un déficit en matière d'alimentation en eau potable ainsi que la rénovation de 7 petites stations de dessalement dans les villes côtières qui connaissent une forte affluence touristique durant la saison estivale.

Sur les plans organisationnel et opérationnel, le ministre a indiqué que des mesures avaient été prises en matière d'entretien d'équipements, de mobilisation des moyens d'intervention, de déploiement des agents, de coordination avec la société Sonelgaz, de lutte contre la fuite d'eau et les branchements illicites, et d'intensification du contrôle pour garantir la qualité des eaux.

Outre le budget sectoriel programmé, le gouvernement a consacré, selon M.

Necib, une enveloppe financière supplémentaire d'une valeur de 31 milliards de DA pour financer les projets du secteur, et 6 milliards de DA en vue de soutenir l'Algérienne des Eaux (AE), tout en mettant en place des mécanismes de coordination avec les secteurs concernés et d'un



agenda pour suivre et encadrer l'opération de transférer la gestion du service public de l'eau de 568 services communaux vers l'Algérienne des Eaux.

Pour ce qui est du phénomène du vol à travers le branchement aléatoire, le ministre a estimé, dans sa réponse à la préoccupation du même sénateur, que le taux d'eau non facturé représentait, selon les premières estimations, environ 15% des eaux produites au niveau national, soulignant que le secteur œuvre, actuellement, à la lutte contre ce phénomène en intensifiant le contrôle par les agents de l'Algérienne des Eaux (AE) et "la police des eaux" en coopération avec les autorités locales et les corps de sûreté.

Selon le bilan de l'année 2017, il a été recensé 10.600 cas de branchements aléatoires, dont 5.500 cas réglés à l'amiable alors que plus de 3.000 cas ont été transmis à la justice, a ajouté le ministre.

Par ailleurs, M. Necib a rappelé que le taux de remplissage des barrages avait été estimé, jusqu'à la fin d'avril courant, à 66%, indiquant qu'il avait dépassé 70% dans le bassin de Chélif et les barrages de l'Est du pays.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, M.ABELKADER HADJAR, A ANNONCÉ, JEUDI À MÉDÉA : «Tenue, en juillet prochain, d'un séminaire sur les œuvres universitaires»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M.Abelkader Hadjar, a annoncé, jeudi à Médéa, la tenue, au mois de juillet prochain, d'un séminaire sur les œuvres universitaires, dans le cadre des préparatifs de la rentrée universitaire 2018/2019.

Un séminaire consacré aux œuvres universitaires sera organisé, début juillet prochain, et devrait aboutir sur des mesures nouvelles et importantes susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation et de prise en charge de la communauté étudiante, a déclaré, le ministre, lors de la cérémonie de remise de clefs de 70 logements au profit d'enseignants de l'université Yahia Fares.

En sus de l'examen des conditions d'accueil, d'hébergement, de restauration et de transport des étudiants, le séminaire sera mis à profit, selon M. Hadjar, pour "apporter des solutions" à certains problèmes auxquels est confronté le secteur des œuvres universitaires.

M. Hadjar, qui avait inauguré, dans la matinée, le nouveau hall technologique, sis au pôle universitaire de Médéa, s'est déplacé sur le site du campus universitaire d'Ouzera où il a donné des instructions fermes en vue de la livraison, avant la rentrée de septembre, d'une partie des blocs d'hébergement.

L'entreprise en charge de ce projet de livrer s'est engagée, en présence du ministre, de livrer, courant août prochain,

deux mille lits, en attendant l'achèvement, d'ici quelques mois, de deux mille autres lits.

Interrogé, en marge de sa visite, sur le devenir de la cité universitaire "Hassan Benmouloud", située à la périphérie nord de Médéa, qui fait face à un problème de glissement de terrain, le ministre a indiqué qu'une commission technique a été mise sur pieds par les autorités locales afin d'expertiser l'ensemble du site. Le ministre a estimé que son département n'hésiterait pas un seul instant à faire évacuer cette résidence universitaire, si les conclusions du rapport d'expertise en recommandent la fermeture et transférer ces occupants vers une autre résidence.

SELON LE P-DG DE LA COMPAGNIE CAAR ASSURANCE, BRAHIM DJAMEL KASSALI : « Insuffisances dans le réseau des agents généraux de la CAAR »

L'évaluation du réseau des agents généraux de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) exposée jeudi à Alger, a fait ressortir plusieurs insuffisances et carences lesquelles devraient être réglées pour assurer la pérennité de ses activités, a indiqué le P-dg de cette compagnie, Brahim Djamel Kassali.

"Il y a des insuffisances au niveau de notre réseau des agents généraux, toutefois il faut penser à les régler pour assurer la pérennité de l'activité des assurances", a déclaré M. Kassali lors d'une rencontre qui a regroupé les cadres supérieurs de la CAAR ainsi que les représentants de ses agences.

Entre autres insuffisances, le directeur général adjoint technique et commercial auprès de la CAAR, Zohir Laiche a cité l'absence d'une politique "claire" devant permettre de préparer la succession.

"Il faut engager une démarche pour régler le problème de la succession et partant assurer la pérennité de l'activité", a-t-il insisté.

Il a, à ce titre, fait part des actions devant être lancées à moyen terme pour la préparation de la succession dont le lancement d'un sondage au niveau des agences de la société à l'effet de proposer des successeurs, tout en mettant l'accent sur l'impératif de développer davantage son réseau.

Selon lui, les agents qui veulent arrêter l'activité devraient s'impliquer dans cette démarche visant la préparation de la succession, et ce, en formant les futures cadres des agences générales de la CAAR.

"Il faut ainsi arrêter un programme annuel de formation devant permettre de constituer un ré-

servoir et un potentiel en la matière", a-t-il indiqué.

"Il est question de lancer une réflexion pour plus de pénétration des agences dans certaines régions, du Sud et de l'Ouest du pays, en particulier", a-t-il dit.

La modernisation du réseau de

la CAAR est également de mise, selon M. Laiche. C'est ainsi qu'il est impératif de mettre en place un système de gestion électronique.

La spécialisation du réseau de la CAAR devient également une priorité de premier ordre, d'autant que le pays connaît des mutations économiques profondes.

Ce responsable a aussi mis l'accent sur la prédominance de l'assurance automobile.

"L'essentiel de notre portefeuille provient de l'assurance automobile. Ainsi, la CAAR va très prochainement mettre en place des plateformes en dehors de ses agences directes ou indirectes pour s'occuper uniquement du recours, au titre de l'assurance automobile", a-t-il indiqué.

Pour sa part, la directrice des



réseaux et de l'action commerciale, Amel Bakir a mis l'accent, lors de son intervention, sur le ralentissement des services, enregistré au niveau de certaines agences ainsi que sur l'absence d'une politique commerciale au niveau de certaines agences. Toutefois, en dépit de toutes ces insuffisances et carences, le P-dg de la CAAR a tenu à signaler que l'entreprise possède des atouts et projette de développer davantage ses activités.

Ainsi, dans le cadre de son plan business 2017-2021, la CAAR vise à relever le taux moyen de croissance de son chiffre d'affaires à 6,5 % durant les quatre (4) prochaines années, a indiqué M. Kassali précisant qu'en 2017, la CAAR a réalisé un chiffre d'affaires de 15,2 milliards de DA.

PARTI RND :

Seddik Chihab : « Le RND appelle à la nécessité d'une communication continue entre électeurs et citoyens »

Le chargé de communication et porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), Seddik Chihab, a appelé jeudi à El Hamma (Khenchela) à la "nécessaire communication continue entre électeurs et citoyens".

"Les élus locaux doivent être en permanence en contact avec le citoyen et honorer les promesses en vertu desquelles ils ont été choisis par le peuple", a estimé Seddik Chihab au cours des travaux de la conférence de formation des élus locaux du RND, tenue à l'hôtel de la poste de la commune El Hamma, précisant que "c'est là une des recommandations du secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, adressée aux participants à cette rencontre".

Le porte-parole du RND a estimé que les élus locaux ont cette lourde charge de communiquer en permanence avec les citoyens, notamment au regard de la situation financière difficile que vit le pays, précisant que c'est "le défi qu'ils doivent relever au niveau de leurs communes et de leurs vi-

layas pour servir au mieux les citoyens".

Pour ce qui est du programme de son parti politique, M. Seddik a relevé qu'il repose sur le "redressement national", principe qui est en adéquation avec

le programme du Président de la République qui a pour objectif la réforme permanente et continue des affaires de l'Etat.

La rencontre a donné lieu à la présentation d'une communication de

l'universitaire Hocine Othmani (université d'Oum El Bouaghi) sur "la gestion des assemblées élues" suivie par des débats sur la fiscalité locale, les mécanismes de gestion et le développement local.

SANTÉ

CHU d'Hussein Dey: Vers l'élargissement et la modernisation du CHU

Le Directeur général du Centre hospitalo-universitaire Nafissa Hamoud (ex Parnet) d'Hussein Dey, Zoubir Rekik, a affirmé jeudi à Alger qu'il oeuvrait à l'élargissement et à la modernisation du CHU dans les années à venir. S'exprimant en marge des 5e journées médico-chirurgicales du CHU Nafissa Hamoud, M. Rekik a précisé que l'Hôpital, en dépit de la réhabilitation de tous ses services, nécessitait "un élargissement et une modernisation pour s'adapter aux mutations et aux développements de la société et répondre ainsi aux besoins des patients", faisant savoir que la construction de cet hôpital remonte à plus d'un siècle.

L'hôpital dispose d'une grande superficie estimée à 20.000 m² que l'administration souhaite exploiter pour lancer le projet de construction d'un immeuble composé de 52 services modernes avec tous les équipements, d'autant qu'il contribuera à assurer le bon fonctionnement de ces services tout en répondant aux

besoins du patient outre la réduction du transfert des malades à l'étranger, a déclaré M. Rekik.

Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture d'une nouvelle unité au service de cardiologie qui "prend en charge les troubles du rythme cardiaque", ajoutant que cette unité sera dotée de moyens modernes à même d'améliorer la prise en charge des malades.

Concernant les journées médico-chirurgicales au CHU Nafissa Hamoud, le même responsable a indiqué qu'elles s'inscrivent dans le cadre de la formation continue d'autant qu'elles sont une étape pour évaluer les différentes activités du Centre tout au long de l'année de travail.

Cette manifestation scientifique vise, selon lui, à "faire connaître aux spécialistes et aux autres centres hospitaliers, les activités présentées par les différents services dans les domaines scientifiques".

M. Rekik a cité à titre d'exemple l'activité du service maternité, no-

tamment en matière de la vaccination qui s'inscrit dans le cadre du calendrier national des vaccins, revenant sur les différents obstacles rencontrés récemment. Il a affirmé, en outre, que les responsables du service œuvraient à "trouver les meilleurs moyens de sensibiliser les citoyens à l'importance de faire vacciner leurs enfants, afin de les prémunir contre les graves maladies infectieuses comme la rougeole, une maladie qui s'est propagée ces derniers mois en raison du refus des parents d'adhérer aux campagnes lancées par le ministère de la Santé. Concernant la grande surcharge enregistrée au niveau du service gynécologie obstétrique durant le mois d'été, M. Rekik a indiqué que du fait que l'établissement soit un important Centre hospitalo-universitaire (CHU), "le service connaît une grande charge tout au long de l'année, notamment en été", ajoutant qu'il s'agit d'une situation "très normale" enregistrée dans l'ensemble des CHU du pays.

Le service gynécologie obstétrique dudit établissement est d'une capacité de 160 lits, doté de tous les équipements et activités liées à cette spécialité, ce qui explique la forte affluence des citoyens issues des wilayas avoisinantes, a poursuivi le même responsable, plaidant pour la nécessité de garantir une répartition régionale équitable dans ce domaine, en vue d'éviter aux citoyens les désagréments du déplacement et d'alléger la charge sur les grands hôpitaux de la capitale.

Le professeur Houria Zeggane du même service, a salué le programme national de prise en charge des femmes enceintes tracé par le ministère et susceptible d'atténuer la souffrance de cette frange de la société, et d'éviter les déplacements entre les différents services des établissements hospitaliers, en veillant à assurer un bon suivi de la grossesse et partant prévenir le décès des femmes enceintes.

FÊTES NATIONALES Le Président Bouteflika félicite le Président de Sierra Leone Julius Maada Bio...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de Sierra Leone, Julius Maada Bio, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a assuré sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération entre les deux pays.

"La célébration par la République de Sierra Leone de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple sierra-léonais frère", écrit le président Bouteflika dans son message.

"Je saisis cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent l'Algérie et la Sierra Leone et vous assurer de ma volonté d'œuvrer, avec vous, au renforcement des relations de coopération entre nos deux pays et à approfondissement de nos consultations sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", conclut le chef de l'Etat.

...le Président sud-africain Cyril Ramaphosa

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il a relevé "les liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération" qui unissent l'Algérie et l'Afrique du Sud, réitérant sa "ferme" volonté d'œuvrer au raffermissement et à la diversification de la coopération économique bilatérale.

"La célébration par la République Afrique du Sud de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple sud-africain frère", a écrit le chef de l'Etat dans son message. "Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour relever, avec satisfaction, la qualité des liens traditionnels d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Afrique du Sud et réitérer ma ferme volonté d'œuvrer avec vous, au raffermissement et à la diversification de notre coopération économique bilatérale dans l'intérêt de nos deux peuples frères", a ajouté le président de la République. "Je tiens, également, à vous réaffirmer mon engagement à perpétuer notre tradition de concertation sur les questions d'intérêt commun et notre action commune en faveur du renforcement de l'action de l'Union africaine pour la réalisation de ses idéaux et des objectifs de paix, de stabilité et de développement", a conclu le Président Bouteflika.

... et le Roi des Pays-Bas Willem Alexander

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Roi des Pays-Bas, Willem Alexander, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disposition à œuvrer à l'approfondissement des relations algéro-néerlandaises.

"Il m'est particulièrement agréable, au moment où le Royaume des Pays-Bas célèbre sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de bonheur personnel pour Votre Majesté, et davantage de progrès et de prospérité au peuple néerlandais ami", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je saisis cette heureuse opportunité pour me féliciter de la qualité des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, et vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec Votre Majesté, à leur approfondissement dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples", a ajouté le chef de l'Etat.

APS

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME Messahel expose à Paris les conclusions de la Conférence d'Alger sur la lutte contre le financement du terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a exposé jeudi à Paris, où il a pris part à la Conférence ministérielle de lutte contre le financement du terrorisme, les conclusions de la Conférence d'Alger sur la lutte contre le financement du terrorisme, tenue les 9 et 10 avril.

Participant en tant que panéliste sur la thématique "lutter contre la criminalité organisée pour assécher le financement du terrorisme", le ministre a rappelé que cette réunion, organisée conjointement par l'Algérie et l'Union africaine, a été tenue au titre de la haute mission de Coordonnateur de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique confiée au président de la République, Abdelaziz Bouteflika par ses Pairs africains.

Elle intervenait, a-t-il dit, en application d'une décision en ce sens du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et donne effet à l'un des sept axes de l'action future de l'Afrique telle que proposée par le président Bouteflika dans le mémorandum qu'il a soumis à ses pairs. Tout en relevant l'importance de la lutte contre le financement du terrorisme, le chef de la diplomatie algérienne a souligné que ce fléau se finance en puisant dans de nombreux créneaux du crime organisé. Il a ajouté que parmi ces créneaux, il a été relevé l'existence en Afrique de onze typologies, incluant notamment le commerce et d'autres activités lucratives, certaines ONG et les prélèvements caritatifs, la contrebande d'armes, de biens et de monnaie, le trafic de drogues, la traite des êtres humains, l'exploitation de la migration illégale, l'extraction illégale de matières premières, la piraterie maritime, les kidnappings contre rançons, la cybercriminalité, le braconnage et



la contrefaçon. Abordant les aspects juridiques de la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, le ministre a indiqué que l'Afrique a adhéré "massivement" à la Convention des Nations unies pour la répression du financement du terrorisme et mis en place des instruments régionaux pour organiser la lutte contre le terrorisme, y compris le financement de ce fléau.

Il a rappelé, dans ce contexte, les différentes actions entreprises en la matière, notamment l'adoption de la Convention d'Alger de l'Organisation de l'Unité africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme de 1999 et son protocole additionnel de juillet 2004, l'opérationnalisation du

Conseil de paix et de sécurité de l'UA, l'adoption en 2004 d'un Plan africain de lutte contre le terrorisme

avec une dimension consacrée à la lutte contre le financement de ce fléau, l'incrimination, en 2009, et la répression du paiement des rançons aux groupes terroristes contre libération des otages, la nomination en octobre 2010 du Représentant spécial de l'UA pour la Coopération contre le terrorisme, l'adoption en juillet 2011 d'une loi-type sur la lutte anti-terroriste et, enfin, la désignation au mois de janvier 2017, du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en qualité de Coordonnateur pour la prévention de la radicalisation et la lutte contre le terrorisme en Afrique, le mandat incluant, bien entendu toutes les dimensions de cette lutte, dont celle contre le financement du terrorisme.

Le ministre des Affaires étrangères a indiqué que la

réunion de haut niveau d'Alger est venue conforter cette dynamique et cette volonté de l'Afrique de mobiliser ses propres ressources dans la lutte contre le terrorisme et les sources de financement et aussi de contribuer à l'effort collectif et global de lutte contre ces fléaux.

"Cette réunion a adopté un ensemble de recommandations qui traduisent la détermination du continent africain à agir concrètement dans un grand nombre de domaines contre le financement du terrorisme, à lutter contre la connexion qui se développe entre ce fléau et le crime organisé transnational, à tarir autant que faire se peut les sources qui les alimentent et protéger leurs ressortissants, leurs économies et leur sécurité contre les agissements criminels des uns et des autres", a-t-il expliqué.

«La conférence de Paris se tient dans un contexte marqué par le développement de la menace terroriste»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé jeudi à Paris que la conférence internationale sur la lutte contre le financement du terrorisme se tient dans un contexte marqué par le développement de la menace terroriste. "Cette rencontre intervient dans un contexte international marqué par un constat partagé sur le rôle déterminant joué par l'argent dans le développement et le renforcement des groupes terroristes et de leurs activités criminelles", a souligné le ministre dans son intervention à la conférence. La conférence a été ouverte par le Secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), José Angel Gurría, ainsi que le procureur de la République, François Molins. Elle a enregistré la participation de plus de soixante-douze pays, nombreux d'entre eux ont été représentés par leurs ministres des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne

a fait observer que ce contexte est marqué par la "persistance" de la menace terroriste, en dépit des reculs enregistrés ces derniers temps, notamment en Syrie et en Irak, rappelant que les attentats survenus durant l'année écoulée "montrent qu'aucun pays et pratiquement aucune région du monde n'en est à l'abri". Il a également abordé la question liée au retour des combattants terroristes étrangers vers leurs pays d'origine ou leur déplacement vers d'autres zones de conflits, en mettant en exergue les dangers portés par cette menace qui touche un nombre croissant de pays.

"Les dernières indications établissent que ces combattants terroristes étrangers sont originaires de plus de 120 pays, c'est dire l'extension de l'espace potentiel de leurs activités criminelles", a-t-il expliqué. Le ministre a mis en garde, dans ce cadre, contre le changement du mode opératoire des groupes terroristes qui "relativisent

la perte de territoires par un plus grand recours à Internet, au Darknet et aux plateformes cryptées, par le redéploiement des forces sur des zones de conflits ou des zones caractérisées, tel le Sahel et toute la bande sahélo-saharienne, par l'immensité des territoires, la porosité des frontières, la faiblesse des moyens des pays de la région, la pauvreté et des taux élevés de chômage parmi les jeunes".

Il a également appelé l'attention des participants sur la propagande de ces groupes qui encouragent dorénavant l'action individuelle, exploitant ainsi les vulnérabilités et légitimant toutes les formes de violence. Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que pour entretenir et étendre leurs activités criminelles, les groupes terroristes mobilisent de "plus en plus" d'importantes ressources financières, notamment en développant des relations multiformes avec le crime organisé transnational.

ALGÉRIE - FRANCE

Deux ministres en France à la rencontre de la communauté algérienne pour expliquer les mesures du président Bouteflika

Les ministres de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, effectuent depuis hier une visite en France afin d'expliquer les dispositifs arrêtés dans le cadre des mesures décidées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en faveur de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Les membres de la communauté nationale peuvent bénéficier désormais, et au même titre que leurs compatriotes résidant en Algérie, des avantages pour le logement et la création d'entreprises. Quatre rencontres avec des membres de la communauté algérienne sont au programme du déplacement des deux ministres, concernés directement par ces mesures. Vendredi, une rencontre est prévue à Paris au siège de l'ambassade d'Algérie en France et samedi les deux ministres iront rencontrer à Lille des membres de la communauté de la région du nord de la France.

Dimanche, ils se déplaceront à Lyon et termineront leur mission lundi à Marseille. En annonçant ces mesures, le 7 décembre dernier à Paris devant des membres de la communauté algérienne, le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait souligné que ce que fait l'Etat algérien en leur direction est "un devoir qu'il entend améliorer chaque fois que possible". C'est ainsi qu'il a précisé que les jeunes de la communauté algérienne en France qui souhaitent s'installer en pourront bénéficier des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises. Ces dispositifs, a-t-il expliqué, accompagnent les jeunes de 18 à 35 ans dans plusieurs activités, depuis l'agriculture ou la production de biens et de services, jusqu'à l'ouverture de cabinets de médecins ou de bureaux d'architectes. Le Premier ministre a indiqué que les compatriotes de la communauté qui souhaitent investir en Algérie "pourront bénéficier de tous les



régimes d'avantages ouverts aux investisseurs nationaux résidents". L'autre mesure importante, qui était très attendue, concerne l'acquisition de logement en Algérie par les membres de la communauté qui, désormais, pourront accéder aux différents dispositifs de promotion immobilière, y compris ceux qui relèvent des pouvoirs publics. Cependant, du côté de nombreux membres de la communauté algérienne, beaucoup de questions restent sans réponse, notamment les procédures de paiement pour le logement, d'autant que la filiale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France n'a pas été encore ouverte, et l'élargissement de la liste des wilayas concernées par cette opération.



Dans la première phase, 24 wilayas ont été retenues comme sites pour les logements destinés aux membres de la communauté algérienne vivant à l'étranger. Les autres préoccupations concernent les chefs d'entreprise établis en France qui souhaitent investir en Algérie ou créer des micro-entreprises en bénéficiant des différents dispositifs (ANSEJ, ANEM et ANDI). Pour eux, le problème n'est plus au niveau administratif, mais ils voudraient savoir comment vont-ils faire pour concrétiser leurs apports financiers, sous quelle forme et avec quelle procédure. Dans tous les cas, les deux ministres seront à leur disposition, durant quatre jours, pour répondre à leurs préoccupations.

MAURITANIE - ALGÉRIE Une délégation de l'ANP en visite en Mauritanie

Une délégation de l'Armée nationale populaire (ANP), conduite par le contrôleur général, le général-major Benattou Boumediene s'est entretenu mercredi à Nouakchott, avec des responsables militaires mauritaniens, autour des relations de coopération entre les deux pays.

Le général-major Benattou et la délégation qui l'accompagne, en visite actuellement en Mauritanie, s'est notamment entretenu avec son homologue mauritanien, le général-major Dhahbi Ould Djaaver, Inspecteur général des Forces armées et de sécurité. La rencontre qui s'est déroulée en présence de l'attaché militaire algérien en Mauritanie a porté sur les relations fraternelles et de coopération entre les deux pays. La délégation du Contrôleur général de l'ANP devrait se rendre à la capitale économique mauritanienne, Nouadhibou, pour y rencontrer les autorités locales et militaires.

ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE M. Ouyahia reçoit le ministre de l'Industrie de Biélorussie

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger le ministre de l'Industrie de Biélorussie, Vitaly Vovk, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi.

La veille, M. Vovk a été reçu par M. Yousfi avec qui il a évoqué les moyens de renforcer la coopération économique et le partenariat entre les deux pays et passé en revue les axes de coopération prioritaires à mettre en œuvre à court terme entre les deux pays. Ces axes de coopération bilatérale ont trait notamment à l'industrie mécanique, la fabrication des engins pour l'extraction minière, l'électronique et l'industrie chimique.

ALGÉRIE - JORDANIE

OADA: M. Bouazghi achève sa visite en Jordanie

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a achevé jeudi sa visite en Jordanie suite à sa participation aux travaux de la 35e session de l'assemblée générale et de la 48e session du conseil exécutif de l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) tenues mercredi et jeudi à la région de la Mer Morte (Jordanie) où il a réaffirmé l'importance capitale qu'accorde l'Algérie à la sécurité alimentaire en tant que levier de la concrétisation de la sécurité et de la stabilité.

Le ministre a affirmé que "l'Algérie est pleinement consciente de la nécessité de consentir davantage d'efforts pour concrétiser la sécurité alimentaire et diversifier l'économie nationale, en accordant à l'agriculture la priorité dans le plan d'action des plus hautes autorités de l'Etat", rappelant, à ce propos, les efforts du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour "consacrer l'option de la sécurité alimentaire comme l'un des fondements de l'unité nationale et de placer le secteur agricole au cœur des préoccupations de l'Etat, car cela, a-t-il dit, contribue au renforcement de cette unité". Lors de la 35e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OADA, le ministre a précisé que l'Algérie était "disposée, autant son ministère de l'Agriculture que son gouvernement, sous la direction éclairée du président de la Ré-

publique, Abdelaziz Bouteflika, à apporter l'aide nécessaire et à évaluer à ce que l'OADA puisse contribuer efficacement à la réalisation de la sécurité alimentaire dans la région arabe et à la construction d'une coopération arabe efficace dans le domaine de l'agriculture qui soit un modèle à suivre sur le double plan régional et international". "En Algérie, nous continuons à souligner l'importance de l'action arabe commune dans le secteur agricole, rural et de la pêche et à encourager l'investissement dans ce secteur économique vital", a soutenu M. Bouazghi. La rencontre été l'occasion pour les ministres arabes d'évoquer le bilan d'action de l'organisation durant les deux dernières années et de définir les grandes orientations de son action pour la prochaine étape, à travers l'adoption d'un plan d'action et d'équilibre pour 2019-2020. L'Assemblée Générale a examiné la question du suivi de la mise en œuvre de la stratégie du développement agricole arabe durable pour deux décennies (2005-2025) et la mise en œuvre du plan exécutif cadre du programme d'urgence de la sécurité alimentaire arabe pour la deuxième phase (2017-2021), ainsi que le suivi de l'application du programme arabe de formation agricole, y compris les nouveaux thèmes visant à traduire certaines orientations devant marquer la nouvelle étape d'action de l'Organisation. Pays hôte, la Jordanie a été

élue président de l'assemblée générale de l'OADA et le Yémen vice-président de cette session pendant les deux prochaines années.

Les participants ont formulé plusieurs recommandations mettant l'accent sur la nécessité de la création d'un fonds financier arabe commun souverain, dédié à la recherche scientifique dans le secteur agricole et le développement des infrastructures des secteurs public et privé.

Ils ont également appelé à évaluer sérieusement à la concrétisation de la zone agricole arabe libre permettant un échange facile de produits agricoles entre les pays arabes. Les ministres ont souligné la nécessité d'adopter des politiques favorisant la recherche dans ce secteur et la conjugaison des efforts entre les centres de recherche régionaux et internationaux en vue d'alléger l'influence des changements climatiques sur la région arabe et de tirer profit des investissements arabes dans l'augmentation de la production agricole. Premier du genre, cette session a été une occasion aux décideurs de ce secteur pour discuter des politiques engagées avec la participation d'experts et de partenaires donnant lieu à un échange d'expérience afin de relever les défis liés conditions régionales et les changements climatiques et la réalisation de la sécurité alimentaire mondiale et le transfert de la technologie agricole.

ALGÉRIE - UE - SLOVÉNIE

Le secteur des Travaux publics et des transports classé parmi "les choix stratégiques" de l'Etat

Le ministre des Travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane, a mis en avant jeudi à Ljubljana (Slovénie) les efforts de l'Etat algérien dans le développement et la modernisation du secteur des Travaux publics et des transports, ajoutant que ce secteur a été classé parmi "les choix stratégiques" de l'Algérie pour contribuer au développement de l'économie nationale. Intervenant à la séance de travail ministérielle, organisée en marge de la conférence internationale dédiée aux Journées du Réseau Trans-européen de Transport (RTE-T), prévus du 25 au 27 avril à Ljubljana, M. Zaalane a indiqué que le secteur des Travaux publics et des transports constituait désormais un choix stratégique dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, citant les programmes structurels à caractère régional, dont il a bénéficiés dans le but de répondre aux besoins des habitants, indique un communiqué du ministère.

Pour concrétiser ces programmes, l'Etat a veillé à allouer d'importantes enveloppes budgétaires pour le financement des projets de réalisation de ses différents plans de développement, a-t-il poursuivi. M. Zaalane a également présenté un exposé exhaustif sur les différentes réalisations structurantes du secteur, notamment celles "à caractère régional", à l'instar de la route transsaharienne et le projet du grand Port-centre qui constituera une zone de transit liant l'Europe à l'Afrique, et ce de par l'autoroute est-ouest et nord-sud et le

méga projet ferroviaire, ajoute la même source. Le ministre a cité, d'autre part, les programmes de développement ayant touché les différents modes de transport, les efforts étant focalisés notamment sur le développement des infrastructures de base du secteur, la modernisation des engins et équipements et la formation de la ressource humaine pour réaliser l'équilibre régional et préserver l'environnement, outre le développement des services et l'amélioration du niveau de sécurité dans le domaine des Transports. M. Zaalane a indiqué que son secteur œuvrait à réaliser l'intégration entre les différents modes de transport, réaffirmant les efforts déployés et en cours d'application pour relier l'Algérie aux différents réseaux au double plan national et régional.

La séance de travail ministérielle a été consacrée à l'examen des mesures prioritaires pour la concrétisation d'une meilleure intégration entre l'Union européenne (UE) et les systèmes de transport dans les pays limitrophes pour "un transport sûr, durable et intelligent".

La réunion a vu la participation des ministres des Transports des pays du sud de la Méditerranée, et de la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini et le Commissaire européen en charge de la politique de voisinage, Johannes Hahn, ainsi que des représentants des pays membres de l'UE et la banque européenne d'investissement (BEI).

SKIKDA : Projet de création d'une aire marine protégée à Collo

Une aire marine protégée (AMP) sera créée sur l'île d'El Ramta, dans la commune de Collo (à l'Ouest de Skikda), a-t-on appris jeudi lors de la présentation des résultats préliminaires d'une étude socio-économique du projet par le programme de soutien à la diversification économique, financé par l'Union européenne en coordination avec la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture.

Dans une déclaration à l'APS, Fouad Kinatri, directeur sectoriel de valorisation des compétences professionnelles à la Direction générale de la pêche maritime et de l'aquaculture, a affirmé, à l'occasion, que l'objectif principal escompté à travers la création de cette aire marine est de "permettre aux ressources halieutiques de se reproduire naturellement".

Il a également souligné que la protection des ressources halieutiques dans cette zone en fera une "source pour couvrir d'autres zones de pêche et assurer la pérennité des activités de pêche à l'avenir", en plus d'améliorer le rendement des produits de la pêche des professionnels de la pêche.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des associations activant dans le domaine de la pêche maritime pour leur permettre d'initier les mesures nécessaires à la création de cette aire qui sera la quatrième du genre au niveau national après celles d'Oran, de Jijel et Tizi Ouzou, et dont les études enregistrent "une grande avancée".

M. Kinatri a ajouté, par ailleurs, que la particularité de la wilaya de Skikda est que l'initiative de créer cette aire revient aux associations de pêche locales, ce qui prouve, a-t-il dit, la prise de conscience de la société civile quant au danger qui guette la richesse piscicole et la nécessité de protéger les animaux marins.

De son côté, Aouat Mabrouk, membre du programme de soutien à la diversification économique, a considéré dans sa présentation des résultats préliminaires de l'étude socio-économique du projet de diversification financé par l'UE, que la situation de la pêche dans la région de Collo est "relativement inquiétante", ce qui nécessite, selon elle, de "trouver des solutions radicales et rapides".

Mme Mabrouk a fait état également de la nécessité d'impliquer la direction de la pêche maritime et de l'aquaculture pour porter ce projet et d'obtenir l'aide de toutes les administrations, l'université et autres institutions pouvant contribuer à créer cette aire marine protégée en coordination avec les associations initiatrices.

Insistant, par ailleurs, sur la nécessité de renforcer les aptitudes techniques et scientifiques des membres des associations concernées afin d'améliorer leurs connaissances des ressources marines et leur gestion, ainsi que la surveillance conjointe de la pêche, cette même source a relevé l'importance de les associer à la recherche scientifique par le biais de la collecte d'informations et la sensibilisation des citoyens pour préserver les ressources halieutiques.

En présentant cette étude socio-économique, Mme Mabrouk a fait remarquer, en outre, que la pêche maritime reste l'une des principales activités créatrices d'emploi dans la région de Collo, en dehors de l'agriculture et de l'élevage, ajoutant que le nombre de professionnels de la pêche est passé de 1 073 en 2008 à 2 864 en 2017.

Elle a fait savoir, également, que durant la période comprise entre 2008 et 2017, le secteur de la pêche à Collo a enregistré une diminution du taux de production lié, a-t-elle estimé, à la diminution du nombre des grands bateaux de pêche, passant de six en 2008 à seulement quatre en 2017. Les participants à cette rencontre ont convenu, enfin, de la "nécessité de protéger les ressources halieutiques des zones de pêche compte tenu de leur importance dans l'économie locale", appelant à faire face au problème de la diminution des ressources marines en développant l'aquaculture et en rapprochant le tourisme des petits métiers".

EL BAYADH: Inauguration de 3 ouvrages d'art à Boualem

Trois ouvrages d'art ont été inaugurés jeudi dans la commune de Boualem (El Bayadh) par le wali Mohamed Djamel Khanfal, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette daïra.

Ces ouvrages d'art, situés au lieu-dit Oued El Widian sur la RN 47 reliant les wilayas d'El Bayadh et Laghouat (sud est de la wilaya), contribuent à faciliter la circulation sur cet axe qui fait les frais des crues d'oueds engendrées par les pluies, a indiqué le directeur des travaux publics, Fayçal Charoune.

La longueur de ces ponts, réalisés pour un coût de 400 millions DA, est d'un total de 140 mètres, a-t-on fait savoir. Le wali d'El Bayadh a inspecté, dans cette commune, le chantier de réalisation d'un hôpital de 60 lits, qui est en voie d'achèvement pour être réceptionné avant la fin de l'année en cours. A cette occasion, il a souligné que ses services oeuvrent à recevoir des dotations financières pour son équipement et sa mise en service au profit des habitants de l'est de la wilaya pour leur épargner les déplacements vers d'autres hôpitaux éloignés.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a instruit également les services de la Direction de la santé et de la popula-



tion et de la commune pour consacrer un terrain à la réalisation de logements de fonction pour le staff médical. Par ailleurs, il est prévu que le tribunal de Boualem qui a nécessité une enveloppe de 385 millions DA entre en service à la fin de l'année en cours après l'achèvement des travaux.

En outre, le wali d'El Bayadh s'est enquis des travaux de deux opérations d'aménagement urbain des cités de

la commune pour un coût de 45 millions DA. Une opération d'aménagement du jardin public de cette collectivité sera lancée prochainement, a-t-on fait savoir. Le wali a tenu aussi une séance de travail avec les membres de l'exécutif et les présidents d'APC relevant de la daïra de Boualem, en présence des représentants de la société civile, pour débattre du développement de la région.

TISSEMSILT Attribution d'un nouveau quota de 1 500 logements LPA pour la wilaya

Le wali de Tissemsilt, Abdelkrim Megherbi a annoncé que la wilaya a bénéficié d'un quota de 1 500 logements promotionnels aidés (LPA) dans cette nouvelle formule 900 unités à Tissemsilt, chef lieu de wilaya, 300 unités à Khemisti et 300 unités à Theniet El Had, alors que les dossiers seront traités par une commission locale dans chaque daïra. Les versements se feront auprès de la CNL qui assurera, d'une part, le financement du programme et d'autre part sécurisera l'apport du postulant. Par cette mesure, l'Etat entend mettre un terme définitif à la spéculation, aux augmentations injustifiées décidées par certains promoteurs en faisant fi de la législation en vigueur. Cette nouvelle organisation vient conforter le dispositif existant sur une aide frontale de 400 000,00 DA ou 700 000,00 DA octroyée à l'acquéreur en fon-



tion de son niveau de revenus et d'une bonification du taux d'intérêt des prêts bancaires. Les inscriptions à la formule LPA se feront au niveau local, le président de l'Assemblée populaire communale étant le mieux placé pour connaître la situation de ses administrés. Dans ce contexte, le wali a indiqué que le projet ne connaîtra pas de retard et aucun problème ne se posera pour

l'assiette foncière, en ce sens qu'il va être lancé dans les délais. Cette formule se focalise sur l'organisation de l'aspect financier afin de préserver les ressources financières du flux des fonds par la Caisse nationale du logement (CNL) pour assurer la poursuite des opérations de réalisation. Ainsi la première nouveauté se situe au niveau du financement du logement où le souscripteur n'aura désor-

mais aucune relation avec le promoteur. Le chef de l'exécutif de la wilaya par intérim a, en outre, annoncé que des projets de 10.000 logements publics locatifs ont été relancés après avoir été à l'arrêt, ajoutant que le problème de l'habitat sera résolu dans la wilaya après deux années. S'agissant du projet de réalisation de 800 logements AADL 2, M. Megherbi a déclaré que la société turque chargée des travaux s'est engagée de construire 4 logements par jour, ce qui permettra de livrer les logements aux délais fixés à 22 mois. Le même responsable a signalé le lancement dernièrement des travaux la réalisation d'un quota de 1.500 logements location-vente du programme AADL2 au même terrain que celui du quota de 800 logements. Travaux confiés à cette entreprise turque droit Algérien.

ABED MEGHIT

BÉCHAR : Appel à la création d'une institution spécialisée dans les études des sciences de criminalistique

La création d'une institution spécialisée dans les études des sciences des preuves criminelles et de criminalistique, rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur, et l'élargissement de la formation à l'école supérieure de magistrature à ces sciences, ont été recommandées jeudi à Bechar par les participants à une rencontre sur les "Preuves et indices criminels modernes dans les législations comparées". La relance des projets de création de laboratoires régionaux de police scientifique des différents services de sécurité, l'adaptation des preuves et indices criminels aux nouvelles technologies et procédés judiciaires

modernes, la réorganisation des relations entre le juge et les différents experts judiciaires et le renforcement des relations des chercheurs avec les différents instituts et laboratoires, ont été également pronés par les participants à cette même rencontre. Initiée par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université "Tahri Mohamed" de Bechar, cette rencontre, à laquelle ont pris part en plus de chercheurs et enseignants de plusieurs universités du pays, des représentants de la cour de justice de Bechar, de la direction générale de la sûreté nationale et de la gendarmerie nationale, en plus d'avocats et autres auxiliaires de jus-

tice, a été marquée par la présentation d'une cinquantaine de communications ayant trait à différents domaines de la criminalistique et du rôle de la justice dans la mise en évidence des preuves et indices criminels lors des différentes affaires criminelles ou délits pénaux.

Plusieurs participants à cette rencontre de deux jours ont estimé que ce genre de rencontres permet un large échange entre différentes parties intéressées et concernées par une connaissance approfondie des sciences criminelles ainsi que des expériences en la matière des uns et des autres.

APS

SANTÉ

La liste nationale d'attente pour les greffes d'organes prête "avant fin 2018"

La liste nationale d'attente pour les greffes d'organes sera prête "avant la fin de l'année en cours", a affirmé jeudi à Batna la chargée de communication à l'Agence nationale des greffes, Nadia Omar Khoudja.

Rencontrée lors de l'ouverture des travaux du 7ème Congrès international de néphrologie tenu au centre des loisirs scientifiques, la responsable a indiqué qu'une stratégie nationale de sensibilisation au don d'organes vient d'être adoptée par le ministère de la Santé.

L'Algérie compte actuellement 32 centres de greffes, dont 14 de greffe rénale, 14 de greffe de cornée, deux (2) de greffe de foie et deux (2) de greffe de tissus, selon Mme Omar Khoudja, qui a souligné que les transplantations sont effectuées gratuitement dans le secteur public et ne sont pas autorisées dans le privé.

Rappelant que de vaste campagnes de sensibilisation au don d'organes y compris à partir de morts ont été organisées par l'agence avec le concours d'association, la même cadre a indiqué que ce 7ème congrès a été organisé par le service de néphrologie du CHU de Batna avec le concours de l'Agence nationale des greffes et l'association algérienne de sensibilisation au don d'organes.

Son premier but, a-t-elle indiqué, est de "sensibiliser au don de reins à partir de morts aux vivants". Elle a en outre souligné que le registre national des dialysés existe désormais et a été généralisé à tous les centres



de dialyse du pays permettant ainsi de connaître le nombre réel des malades dialysés à l'échelle nationale.

Dr. Ahmed Bougroura, chef service néphrologie du CHU de Batna, a souligné que le congrès de cette année a été placé sous le slogan "Le mort au service du vivant" et vise à échanger les expériences avec des praticiens arabes et européens sur le diagnostic précoce de l'insuffisance rénale et le développement des greffes à partir notamment de personnes mortes. Pôle des greffes rénales, le centre de Batna a été classé en 2017 premier

avec 77 greffes rénales réussies et envisage d'en porter le nombre cette année à 100 dont 33 déjà effectuées, a ajouté ce néphrologue, assurant que toutes les conditions sont réunies à Batna pour entamer des transplantations rénales à partir de donneurs morts.

La rencontre qui a réuni des experts de tout le pays avec la contribution de l'association algérienne des insuffisants rénaux a donné lieu à une séance ouverte de sensibilisation sur le don d'organes en direction des citoyens et des étudiants.

ALGER

Saisie de 140 quintaux de tabac à chiquer contrefait fabriqué dans un atelier clandestin à Kheraïcia

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Slimane relevant de la section territoriale de Douéra a démantelé récemment une bande spécialisée dans la fabrication du tabac à chiquer contrefait, ayant permis l'arrestation de trois individus et la saisie de 140 quintaux de tabac à chiquer, ainsi qu'une somme d'argent, a indiqué jeudi la chargée de la communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.

L'affaire a été élucidée, grâce aux renseignements reçus par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Slimane, indiquant l'existence d'un atelier clandestin de fabrication de tabac à chiquer contrefait dans la commune de Kheraïcia, a déclaré à l'APS le Lieutenant Ounis Souad.

Suite à ces informations, le lieu a été encerclé par une patrouille, ce qui a permis d'immobiliser deux véhicules touristiques et une camionnette qui sortaient de l'atelier, a-t-elle fait savoir.

La fouille de ces véhicules a permis de saisir une quantité de 10.000 kg de tabac à chiquer qui était dissimulée dans de grands sacs en plastique couverts de vaisselle en plastique, ainsi qu'un appareil servant au mélange et au conditionnement de ce faux tabac dans de grands sacs ainsi qu'une somme d'argent. Suite à un mandat de perquisition, l'atelier a été fouillé, ce qui a permis la saisie de 130 quintaux de tabac à chiquer, 600 sachets de tabac à chiquer périmés ainsi qu'une imprimante. Au terme de l'enquête, les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires compétentes, ajoute-t-on de même source.

ZÉRALDA: Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'avortement moyennant d'importantes sommes d'argent

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Fredj relevant de la section de Zéralda (Alger) a arrêté quatre individus, appartenant à une bande criminelle spécialisée dans l'avortement des jeunes filles moyennant d'importantes sommes d'argent, a indiqué jeudi la chargée de la communication au groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant Ounis Souad.

L'affaire a été élucidée grâce aux renseignements reçus par le groupement territorial sur une bande criminelle, composée de quatre individus, âgés entre 25 et 60 ans, dont deux femmes, chargées de ramener les victimes et de les faire avorter au niveau d'un entrepôt dans la commune de Bouza-réah, alors que les deux autres acolytes veillaient à ramener des médicaments abortifs de l'étranger, a déclaré le lieutenant Ounis à l'APS. Les investigations menées par ladite brigade ont permis l'arrestation des membres de ce réseau, alors qu'ils effectuaient une opération d'avortement à une jeune fille et la saisie d'un abortif. Il s'est avéré par la suite que les membres de ce groupe criminel effectuaient ces opérations en contrepartie de sommes importantes. Selon la même source, les prévenus ont été présentés devant les juridictions compétentes. Le procureur de la République a ordonné leur placement en détention préventive.

GHARDAIA :

Plaidoyer pour renforcer les compétences à travers la formation continue des huissiers

Les participants à une journée d'étude des huissiers de justice portant sur les difficultés d'exécution des décisions de justice ont appelé jeudi à Ghardaia au renforcement des compétences à travers la formation continue pour garantir la qualité et l'efficacité dans l'exécution des actes judiciaires. Les intervenants dans le cadre de cette rencontre ayant pour thème «la suspension et la poursuite d'exécution des décisions de justice à la lumière de la réalité du terrain», ont plaidé pour la mise en place de mécanismes destinés à protéger l'huissier

de justice dans l'exercice de ses fonctions. Les participants ont mis l'accent également sur l'importance du rôle des huissiers de justice dans le développement économique et se sont prononcés pour l'institution d'un espace de communication pour faire connaître cette profession, renforcer sa position et permettre aux huissiers de gagner la confiance des justiciables. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, Abdelkrin Bouguettaib, a souligné la nécessité de renforcer et d'actualiser les

connaissances et les compétences des huissiers de justice à travers une formation continue, dans la voie de la modernisation, à l'appui des technologies de l'information et de la communication. L'huissier de justice est un auxiliaire de la gouvernance juridique et constitue la pierre angulaire de l'exécution d'une décision de justice, a-t-il rappelé, ajoutant qu'une décision de justice n'est légitime que si elle est bien exécutée. Au terme de cette journée d'étude, les huissiers de justice ont appelé à organiser des rencontres similaires pour échanger

les expériences et profiter des expertises des confrères anciens dans la fonction. Organisée par la Chambre régionale Centre, en collaboration avec la Chambre nationale des huissiers de justice, cette journée, qui a regroupé une cinquantaine d'huissiers ainsi que d'autres auxiliaires de justice en présence des responsables locaux du secteur de la justice, a permis de débattre de thèmes se rapportant notamment aux difficultés d'exécution des décisions de justice sur le terrain et la protection ainsi que la sécurité de l'huissier de justice.

SIDI BEL-ABBÈS : 2 morts et trois blessés dans 3 accidents de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées, dans trois accidents de la circulation distincts enregistrés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès dans les 24 dernières heures, a-t-on appris jeudi auprès des services de la protection civile. Un accident, survenu mercredi aux environs de 21 heures, suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un camion sur l'autoroute Eest-ouest dans la commune de Hassi Zahana (daira de Benbadis), a fait deux morts (le conducteur du véhicule et son accompagnateur) sur le coup et un blessé.

Les corps des deux victimes,

âgées de 45 et 36 ans, ont été transférées à la morgue du CHU "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès. Un autre accident de la route, une collision entre un véhicule et un motocycle, s'est produit à 19 heures dans la commune de Sidi Bel-Abbès causant des blessures au motocycliste. Le troisième accident survenu à 21 heures suite à un glissement de terrain, au niveau de la RN 13 dans la commune de Benachiba Chelia, a fait un blessé, a-t-on indiqué à la protection civile. Les services compétents ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances exactes de ces accidents.

CONSTANTINE :

Arrestation et présentation à la justice de l'agresseur d'un supporter du MC Alger

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont arrêté et présenté à la justice, jeudi en fin d'après-midi, un jeune présumé coupable d'agression sur un supporter du MC Alger lors du match JS Kabylie- MC Alger pour le compte de la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football, tenue le 13 avril dernier au stade chahid Hamlaoui de Constantine, a indiqué à l'APS le chef de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

L'enquête, dans cette affaire d'agression, a été déclenchée suite à une vidéo postée sur un réseau social montrant un jeune supporter du MC Alger jeté dans un

oued par un individu, a précisé le lieutenant Billel Benkhelifa, soulignant que les équipes de la Police judiciaire et la brigade de lutte contre la cybercriminalité ont travaillé de concert pour localiser et identifier le présumé coupable.

Les investigations, lancées à partir des conclusions de la brigade de lutte contre la cybercriminalité ont permis d'identifier le présumé coupable, répondant aux initiales de M. DJ, âgé de 23 ans, et repris de justice, a indiqué cet officier. Une souricière a été tendue à l'inculpé arrêté aussitôt, a-t-il ajouté, soulignant qu'un dossier pénal a été élaboré à l'en-

contre de l'agresseur, présenté à la justice pour le chef d'inculpation de «tentative d'homicide volontaire». L'officier a, par ailleurs, indiqué que l'enquête dans l'affaire du jeune A.A., supporter du CS Constantine, percuté de plein fouet par un véhicule après le match JS Kabylie-MC Alger et décédé par la suite, est en cours. Pour rappel le match JSK-MCA a été émaillé par des actes de violences, au niveau du stade Chahid Hamlaoui et en dehors du stade. Huit (08) supporters ont été placés sous mandat de dépôt pour «actes de violence, port d'armes blanches et détention de kif traité et psychotropes».

ÉTATS-UNIS

L'augmentation de l'autisme aux Etats-Unis, problème de santé publique "urgent"

Le taux d'autisme aux Etats-Unis a grimpé pour atteindre un enfant sur 59 contre un enfant sur 68 selon de précédentes estimations, devenant un problème "urgent" de santé publique, indique un rapport gouvernemental publié jeudi.

Ces troubles neuro-développementaux touchent 1,7% des enfants américains, contre 1,5% estimé précédemment, selon les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

Les derniers chiffres sont "surprenants", a dit Walter Zahorodny, professeur associé de pédiatrie à l'école de médecine de Rutgers, dans le New Jersey, qui a mené l'étude dans cette région. La prévalence de l'autisme aux Etats-Unis était seulement de 1 sur 5.000 en 1975 et n'a cessé de monter ces dernières années, augmentant de 150% depuis l'an 2000, ont ajouté les CDC.

Les chercheurs ne savent pas encore ce qui cause l'autisme ou pourquoi il semble augmenter. En 2014, les CDC avaient indiqué qu'un enfant américain sur 68 était autiste. Ces changements dans la prévalence "pourraient être



dus à une meilleure identification de l'autisme chez les populations minoritaires", selon les CDC qui notent malgré tout que "l'autisme reste plus susceptible d'être repéré chez les enfants blancs que chez les enfants noirs ou hispaniques". L'autisme est environ quatre fois plus courant chez les garçons que chez les filles. Certains facteurs semblent augmenter les risques, comme être né de parents âgés de plus de 30 ans, une maladie de la mère pendant la grossesse, des mutations génétiques ou une naissance avant 37 semaines de gestation. Il s'agit là de "vraies influences" mais "elles ne suffisent pas à expliquer le taux élevé de prévalence de l'autisme", selon M. Zahorodny.

"Il y a encore des risques non définis liés à l'environnement qui participent à cette augmentation significative, des facteurs

qui pourraient affecter un enfant pendant son développement in utero ou liés à des complications à la naissance, ou à la période pendant laquelle il est né. Nous avons besoin de davantage de recherche sur les déclencheurs non génétiques de l'autisme", a-t-il ajouté.

L'Etat du New Jersey a le taux le plus élevé d'enfants autistes avec 2,9% --le double du taux national-- soit 1 enfant sur 34. L'Arkansas a le taux le plus bas avec un enfant sur 76. Recoltées dans plusieurs Etats, les données proviennent des dossiers médicaux et d'éducation spéciale de 325.483 enfants qui avaient huit ans en 2014.

Bien que ces chiffres ne soient pas représentatifs du pays entier, les experts de la santé les considèrent comme une référence du taux d'autisme aux Etats-Unis.

Nouvelles manifestations massives d'enseignants aux USA

De nouvelles manifestations massives d'enseignants avaient lieu jeudi dans l'Arizona et le Colorado, dans l'ouest des Etats-Unis, pour réclamer des hausses de salaires et une augmentation du financement des écoles, faisant suite à des mouvements similaires dans plusieurs autres Etats. D'après la presse américaine, plus d'1,4 million d'enseignants et de lycéens étaient privés de classe à cause de ces grèves auxquelles participaient des dizaines de milliers de professeurs. Sur les réseaux sociaux, les syndicats twittaient des images montrant des centaines de personnes vêtues de rouge, comme l'avait demandé le mouvement "Red for Ed" - en rouge pour l'éducation.

Le gouverneur républicain de l'Arizona, Doug Ducey, a appelé dans un communiqué le Congrès de son Etat à voter une hausse "méritée" de 20% des salaires des enseignants. Des manifestations similaires ont déjà eu lieu dans l'Oklahoma, le Kentucky et en Virginie occidentale. Comme l'Oklahoma (centre), l'Arizona est l'un des Etats où le budget de l'éducation a subi les coupes les plus sombres ces dernières années (1 milliard de dollars depuis 2008 selon le syndicat Arizona Educators United). Il est en queue de peloton des 50 Etats pour les salaires des professeurs, qui atteignent en moyenne 47.660 dollars par an soit 12.000 dollars de moins que la moyenne nationale, d'après une étude du syndicat National Education Association.

Dans le Colorado, les professeurs touchent 53.768 dollars en moyenne d'après la même étude, soit 6.500 dollars de moins que la moyenne nationale. Dans l'Oklahoma, les enseignants ont récemment obtenu une hausse moyenne de 6.000 dollars par an, mais seulement une partie des financements pour les écoles qu'ils demandaient.

Ils avaient été galvanisés par une grève en Virginie occidentale qui s'était soldée par une augmentation des salaires de 5%. Les grèves se déroulent essentiellement dans des Etats républicains où l'éducation a subi des coupes sombres au gré des promesses électorales de baisses d'impôts, particulièrement depuis la crise financière de 2008. Le Colorado, où le gouverneur est démocrate, fait exception. Aux Etats-Unis, ce sont les Etats et les collectivités locales qui financent l'éducation pour l'essentiel, le gouvernement fédéral ne versant que des subventions ciblées, pour les enfants handicapés par exemple.

PÉROU:

La justice ordonne la libération de l'ex-président Humala, accusé de corruption

Le Tribunal constitutionnel du Pérou a ordonné jeudi la libération de l'ancien président Ollanta Humala et de son épouse Nadine Heredia, en détention provisoire depuis juillet 2017 sur des accusations de corruption, a annoncé l'avocat du couple.

"Mes amis, nous avons réussi! Le Tribunal constitutionnel a tranché en faveur de l'habeas corpus (mesure garantissant qu'un accusé reste libre jusqu'à l'épuisement de tous ses recours, ndlr) d'Ollanta Humala et Nadine Heredia et ils seront remis en liberté", a indiqué Me César Nakazaki sur Twitter.

M. Humala, au pouvoir de 2011 à 2016, et sa femme sont détenus depuis plus de neuf



mois à la demande du parquet, qui réunit des documents et preuves afin de les juger pour blanchiment d'argent après avoir reçu trois millions de dollars du géant brésilien Odebrecht pour la campagne électorale de 2011. Selon les déclarations à la justice de l'ancien patron d'Odebrecht au Pérou, Jorge Barata, cet argent aurait été remis à M. Humala à la demande du

parti du président brésilien de l'époque, Luiz Inácio Lula da Silva. Dans le cadre de l'enquête, un juge avait ordonné leur placement en détention provisoire pendant 18 mois. Leur incarcération témoigne du triste état de la scène politique péruvienne: en 25 ans, quatre des cinq derniers présidents ont été touchés par des scandales de corruption.

BRÉSIL

Des indigènes manifestent à Brasilia pour défendre leurs terres



Quelque 2.000 indigènes de différentes ethnies du Brésil, vêtus de leurs habits traditionnels colorés, ont défilé jeudi à Brasilia pour demander la délimitation de leurs terres ancestrales et protester contre la violence dont ils se disent victimes.

Le défilé a démarré au "Campement terre libre", où selon les organisateurs quelque 3.500 représentants d'une centaine de peuples indigènes avaient débuté lundi une semaine de mobilisation en faveur de la défense de leurs droits.

Les manifestants, dont certains portaient des arcs et des flèches et avaient le corps peint, se sont rendus jusqu'à l'Esplanade des ministères, cœur de la capitale brésilienne, paralysant la circulation automobile. Ils ont peint en rouge une des voies de la chaussée afin d'attirer l'attention sur la violence dont ils accusent les autorités. Arrivés devant le ministère de la Justice, ils ont déployé une immense banderole "Stop au génocide indi-

gène - une délimitation maintenant". "Cette route de sang" (...) représente toute la violence imposée par l'Etat aux peuples indigènes de ce pays", a déclaré le chef Marcos Xukuru. "Divers assassinats se sont produits dans tout le pays, sans parler d'un processus cruel de criminalisation de nos leaders". Les manifestations, organisées chaque année, ont lieu alors que les leaders indigènes accusent le gouvernement conservateur du président Michel Temer de refuser la délimitation de leurs territoires - premier pas vers une restitution des terres - et de favoriser les intérêts de l'agro-business, qui dispose d'un lobby très puissant au Parlement.

La mobilisation a toutefois été plus sereine que celle de 2017, quand des affrontements avaient éclaté entre la police et des centaines d'indigènes qui tentaient d'entrer au Parlement pour y installer des répliques de cercueils à la mémoire des indigènes tués lors de conflits avec des propriétaires agricoles.

AFRIQUE DU SUD:

7 morts dans un accident de train



Un train a percuté vendredi un véhicule sur un passage à niveau du Cap, en Afrique du Sud, faisant sept morts là où dix enfants avaient déjà été tués en 2010 dans un accident similaire, ont rapporté des responsables.

Les victimes sont des hommes âgés de la trentaine qui se rendaient au travail dans un pick-up quand l'accident s'est produit dans la nuit à Blackheath, à la périphérie du Cap.

Selon la porte-parole de Metro-

rail Zino Mihi, "il s'agit d'une erreur humaine". "Les barrières étaient abaissées. Ce n'était pas leur tour de passer", a-t-elle dit à propos du véhicule. La porte-parole a ajouté que, selon des témoins, un taxi avait franchi le passage à niveau et le pick-up "a aussi tenté sa chance".

L'accident de 2010 avait déjà eu pour origine une erreur humaine et le conducteur du minibus transportant les enfants avait été reconnu coupable d'homicide.

ROUMANIE:

Manifestation du personnel de santé pour les salaires

Plusieurs milliers d'employés du système de santé public roumain ont manifesté jeudi dans la capitale Bucarest contre une loi salariale qui, selon eux, réduit leurs revenus, ont rapporté des médias locaux. "C'est une loi misérable, je ne demande pas qu'on augmente mon salaire mais je veux au moins qu'on ne le baisse pas", a déclaré un des manifestants, cité par l'AFP. Venus de toute la Roumanie, les manifestants se sont réunis devant le siège du gouvernement aux cris de "Honte" et

"Unité". Ils ont tourné "symboliquement le dos" au bâtiment. La majorité sociale-démocrate a adopté en décembre une loi très décriée qui a transféré les cotisations patronales à la charge des employés et modifié les règles régissant le versement des primes dans le secteur de la santé. Des manifestations de faible ampleur ont été organisées ces dernières semaines devant des hôpitaux de Bucarest et en province. Les syndicats menacent d'organiser une grève générale le 11 mai.

MEXIQUE: 12.000 personnes réclament la justice pour les étudiants assassinés

Environ 12.000 personnes ont manifesté jeudi dans les rues de Guadalajara, dans l'ouest du Mexique, pour réclamer la paix et la justice pour les trois étudiants en cinéma retrouvés assassinés par un groupe criminel.

Cette manifestation - contre un crime dont la cruauté a choqué tout le pays - est la deuxième en une semaine. Les trois étudiants avaient disparu au retour d'un tour-nage à l'extérieur de la ville de Guadalajara dans le cadre de leurs études à l'université.

Daniel Diaz, 20 ans, Marco Avalos, 20 ans, et Salomon Aceves Gastelum, 25 ans, ont été enlevés, torturés puis exécutés avant que leurs corps ne soient dissous dans de l'acide par des membres d'un cartel de la drogue.

"Ils ne sont pas trois, nous sommes tous ensemble" et "Gouvernement impo- teur, assassin d'étudiants", ont scandé les milliers de manifestants à Guadalajara, la deuxième plus grande ville du pays. "La guerre absurde contre la drogue est menée contre nos



camarades et nous ne le permettons plus. Face à cela, nous appelons à cette manifestation pour exiger la paix", a lancé aux participants Jesus Medina, leader étudiant à l'Université d'Etat de Guadalajara.

De nombreux manifestants ont exprimé leur rejet de la version donnée par le procureur de Jalisco sur les circonstances de la mort des trois étudiants.

"Ce qu'ils ont présenté était basé sur des indices, mais des preuves solides et scientifiques, il n'y en a pas. Il y a beaucoup de doutes", a déclaré Oscar Juarez, président de la société étudiante de l'université privée ITESO.

Des manifestants ont fait part de leur consternation après le témoignage d'un

des agresseurs, un rappeur local nommé Christian Omar, connu artistiquement sous le nom de QBA, qui a avoué avoir été chargé de dissoudre les corps dans de l'acide. "Ce sont des gens qui n'ont plus de sentiments, ils oublient ce qu'est une personne. Il ont une absence totale de valeurs", a déclaré à l'AFP, Jose Eduardo Gomez, étudiant à l'ITESO.

Parmi les manifestants se trouvaient les étudiants de cinq universités, des enseignants ainsi que des familles.

Plus de 33.000 personnes sont portées disparues au Mexique et les cas de disparitions sont rarement résolus dans un pays où plus de 90% des crimes restent impunis.

BURKINA FASO : Le paludisme tue plus de 4.000 personnes par an

Le paludisme tue environ 4.440 personnes chaque année au Burkina Faso, a annoncé mercredi le ministre de la Santé Nicolas Média en soulignant que le pays avait fait d'énormes progrès dans la lutte contre cette maladie ces dernières années. "Maintenant, il y a eu des progrès significatifs. Nous sommes à environ 4.440 morts par an", a-t-il dit en rappelant qu'il y a dix ans, ce bilan était de 10.000 morts, surtout des enfants. M. Média, qui s'exprimait à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, a jugé que son pays faisait des progrès grâce à l'engagement du gouvernement en déclarant la gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes. A l'occasion de cette journée, le président Roch Marc Christian Kaboré a lancé un appel à la population afin que le paludisme puisse être vaincu au Burkina Faso d'ici 2030. "Si nous conjuguons nos efforts aussi bien dans la prévention que dans le curatif, nous pourrions, d'ici 2030, vaincre le paludisme. Ensemble, nous pouvons vaincre le paludisme", a-t-il déclaré. Au Burkina Faso, les statistiques montrent que ce sont les enfants de moins de 5 ans qui paient le plus lourd tribut à cette maladie, a appelé le chef de l'Etat. Le paludisme, qui s'attrape par piqûre de moustique, est la première cause de mortalité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Un mort et 16 blessés à la suite d'une fuite de phénol

Un homme est mort et seize autres personnes ont été blessées jeudi à la suite d'une fuite de phénol, un liquide toxique, d'un camion-citerne dans une usine chimique à Decin, en République tchèque, selon un nouveau bilan des autorités locales. "Un homme en état très grave qui a reçu des soins de réanimation sur les lieux de l'accident avant d'être admis à une unité des soins intensifs, est mort", a déclaré Ivo Chrástský, le porte-parole de la société qui gère l'hôpital d'Ústí nad Labem, dans la même région nord-ouest du pays. Deux autres femmes blessées restaient encore hospitalisées dans l'unité des soins intensifs jeudi, selon le porte-parole. L'accident s'est produit vers 07h30 (05h30 GMT) dans l'usine "Chemotex" qui a aussitôt suspendu la production. Les blessés ont pour la plupart inhalé du phénol ou bien leur peau a été atteinte par cette substance. La fuite a été provoquée par une "déchirure d'un tuyau qui s'est produite lors du pompage", a de son côté précisé la mairie de Decin, ville proche de la frontière allemande. "Les abords de l'usine n'ont pas été touchés. Il n'est donc pas nécessaire d'adopter des mesures de sécurité" à l'extérieur, a assuré la municipalité. Le phénol est utilisé par l'industrie chimique pour produire des composés utilisés à leur tour dans la fabrication de résines, d'adhésifs, de dissolvants ou d'explosifs, notamment.



trois personnes, circulant à bord d'une voiture, se sont rendues dans la ville de Tierra Blanca, Veracruz, à la recherche des premières. L'enquête a permis de déterminer que c'est le dernier lieu où ils ont été vus.

Cette semaine, les deux voitures calcinées ont été retrouvées. Sur la liste des milliers de personnes disparues au Mexique figure de nombreuses familles qui ont entrepris de retrouver elles-mêmes leurs proches et ont fini par subir le même sort, selon des organisations de défense des droits de l'homme comme Serapaz et les collectifs régionaux Familiares Desaparecidos (Familles de disparus). Selon les chiffres officiels, en 2017, 3.513 personnes ont disparu au Mexique.

MEXIQUE : Disparition de six personnes dans l'Etat d'Oaxaca

Les autorités mexicaines ont annoncé jeudi être à la recherche de six personnes portées disparues dans l'Etat d'Oaxaca, dans le sud du Mexique.

Les trois premières personnes ont disparu début avril et les trois autres sont des proches partis à leur recherche. Deux voitures - une fourgonnette à bord de laquelle voyageaient les trois premières personnes portées disparues et une berline, utilisée par les membres de leur famille qui les recherchaient - ont été découvertes calcinées mardi près de l'autoroute reliant Oaxaca à l'Etat de Veracruz (est), a rapporté le bureau du procureur d'Oaxacan.

La disparition des trois premières personnes, originaires de Tlaxcala (centre), se serait produite alors qu'elles retournaient dans leur région natale. Selon leurs proches, il s'agirait d'un enlèvement, a expliqué le procureur Rubén Vasconcelos.

Il a été prouvé que les trois personnes disparues, qui ont quitté Tlaxcala le 27 mars, ont été détenues la nuit du 3 avril par des policiers municipaux de San Miguel Soyaltepec (Oaxaca) "car ils étaient accusés d'avoir voulu emmener une femme en la menaçant", selon M. Vasconcelos. Ils ont été libérés dès le lendemain et sont repartis à bord de leur fourgonnette vers Veracruz.

Deux jours plus tard, le 6 avril,

GRÈVE DE LA FAIM DE CLAUDE MANGIN : L'évêque de Créteil et le maire d'Ivry expriment à Macron leur "immense inquiétude"

L'évêque de Créteil, Mgr Michel Santier, et le maire d'Ivry, Philippe Bouyssou, ont exprimé au président français Emmanuel Macron leur "immense inquiétude" sur la grève de la faim illimitée de la militante Claude Mangin, entamée depuis neuf jours, pour réclamer son droit de rendre visite à son époux Naâma Asfari, militant sahraoui détenu au Maroc.

Dans un courrier, daté du 25 avril, adressé à Emmanuel Macron, Michel Santier et Philippe Bouyssou comptent sur l'engagement du Président "pour le respect des droits humains fondamentaux", lui demandant à ce titre d'intervenir auprès des autorités marocaines pour "lever les blocages".

Ils lui ont demandé également d'intervenir pour "faire cesser la situation de mise en danger" dans laquelle se trouve Claude Mangin-Asfari afin de lui permettre de rendre visite à son mari. Tous deux soulignent leur "immense inquiétude" face à son état de santé. Pour sa part, la Ligue française des droits de l'Homme (LDH), rappelle-t-on, a demandé jeudi de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin pour qu'elle puisse rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui condamné à 30 ans de prison.

"En interdisant l'entrée au Maroc à Mme Mangin-Asfari, les autorités maro-



caines poursuivent la même politique. La LDH leur demande de mettre un terme à cette situation inacceptable et aux autoritarismes françaises d'intervenir en ce sens", a appelé la LDH dans un communiqué, rappelant que de la même manière, les avocates françaises des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik sont frappées de la même interdiction de visite.

"La Ligue des droits de l'Homme (LDH) ne peut accepter cette négation d'un droit fondamental", a-t-elle averti, rappelant encore que les autorités marocaines ont déjà été condamnées par le Comité contre la torture des Nations unies en raison de celles qui ont été infligées à Naâma Asfari.

La militante française de la cause sahraoui a entamé mercredi sa deuxième semaine de grève de la faim illimitée revendiquant sans relâche son droit de rendre visite à son époux.

Claude Mangin, rappelle-t-on, a été empêchée mardi dernier par les autorités marocaines de rendre visite à Naâma Asfari, et expulsée pour la quatrième fois en deux ans. Le Maroc, soutenu par la France, in-

terdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'homme. On dénombre au total 350 personnes interdites de se rendre au Maroc.

En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc. Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état des mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on. Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamnés le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

CHYPRE: Les autorités appelées à résoudre la question de "mauvais traitements" visant des étrangers en détention

Le Conseil de l'Europe a appelé Chypre à régler le problème de "mauvais traitements" notamment vis-à-vis des étrangers en détention, dans un rapport publié jeudi. "Les personnes détenues par la police - en particulier celles de nationalité étrangère - courent toujours le risque d'être maltraitées, notamment au moment de leur arrestation, de leur interrogatoire ou dans le contexte des détentions" pour séjour illégal, souligne le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT). Ce Comité, un organe spécialisé du Conseil de l'Europe, "appelle à une action déterminée pour résoudre le problème des mauvais traitements". Les auteurs du

rapport ont indiqué avoir reçu des allégations crédibles de mauvais traitements physiques ou psychologiques subis par des personnes détenues, y compris des jeunes, notamment dans les commissariats des villes de Limassol (sud) et Paphos (ouest). "Parmi les mauvais traitements présumés, des gifles, des coups de poing et coups de pied dans la tête ou d'autres parties du corps, mais aussi des abus verbaux, des menaces et des intimidations", relève le CPT. Le Comité note aussi avoir enregistré des accusations de mauvais traitements à caractère raciste de la part d'immigrés placés en rétention dans cette île méditerranéenne.

ARTHROSE : LA POSE D'UNE PROTHÈSE AUGMENTE LE RISQUE CARDIAQUE APRÈS L'OPÉRATION

Les personnes qui subissent une arthroplastie du genou ou de la hanche deviennent plus à risque de crise cardiaque dans le mois qui suit l'opération chirurgicale.

Selon une étude publiée dans la revue médicale *Arthritis and Rheumatology*, les patients qui souffrent d'arthrose et qui subissent une arthroplastie (une intervention chirurgicale destinée à retrouver la mobilité de l'articulation) du genou ou de la hanche ont un risque de crise cardiaque beaucoup plus élevé au cours du mois qui suit l'opération.

Pour cette étude, le Pr Yuqing Zhang, professeur de médecine et d'épidémiologie à l'Ecole de médecine de Boston, a analysé les dossiers médicaux de près de 19 000 patients âgés de plus de 50 ans et ayant subi une chirurgie totale de remplacement du genou ainsi qu'un groupe de plus de 6000 personnes souffrant d'arthrose de la hanche et ayant subi une opération chirurgicale de remplacement.

Pendant la période de suivi (4 ans en moyenne), 306 patients atteints d'arthrose du genou ayant une arthroplastie ont eu une crise cardiaque, comparativement à 286 patients n'ayant pas subi d'intervention chirurgicale. Les chercheurs ont également noté que c'est dans le mois qui suivait l'intervention que les patients étaient le plus à risque.

Dans le groupe ayant subi une opération de la hanche, 128 ont eu une



crise cardiaque contre 138 dans le groupe témoin. Mais pour la hanche, c'est au cours des 6 mois suivant l'opération que le risque semble le plus important. Les chercheurs ont également constaté que les patients ayant subi une

arthroplastie de la hanche ou du genou étaient plus à risque de thrombose veineuse profonde ou d'embolie pulmonaire après la procédure, par rapport aux patients témoins. Bien que les mécanismes exacts derrière un risque

accru de crise cardiaque après une chirurgie commune pour l'arthrose ne sont pas claires, l'équipe constate que certains pilotes biologiques pourraient être en jeu, tels que les effets de l'anesthésie sur le système cardiovasculaire.

SUCRE RAFFINÉ ET NON RAFFINÉ : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Il existe deux types de sucre disponibles dans le commerce : le sucre raffiné et le sucre non raffiné. Quelle est la différence entre les deux ? Lequel privilégier ? On fait le point.

On entend souvent parler de sucre raffiné, en opposition au sucre non raffiné, sans pour autant que la différence entre les deux soit évidente.

Globalement, il est bon de privilégier le sucre non raffiné, car celui-ci conserve les nutriments issus de la canne à sucre. Le sucre raffiné est uniquement calorique (pur saccharose) et n'apporte aucun autre

élément nutritif.

Mais pas de panique ! En France, on estime que plus de 90% du sucre blanc est issu de la betterave et n'est pas raffiné. Le sucre directement extrait de la betterave est déjà blanc et ne nécessite donc pas de raffinage.

En revanche, lorsque l'on achète du sucre de canne blanc (moins de 5% du sucre blanc en France), il s'agit de sucre qui a été raffiné par un procédé industriel. Or, cette étape de purification retire tous les pigments du sucre roux, ainsi que les vitamines et les minéraux.

Quant à la cassonade,

c'est un sucre trompeur.

Sous ses airs de sucre non transformé, la cassonade est en fait un sucre blanc raffiné issu de la canne à sucre, qui a été recoloré à l'aide d'un colorant comme le caramel.

Le sucre blond est également à éviter pour les mêmes raisons. Au niveau nutritionnel, mieux vaut donc opter pour des sucres complets si l'on veut bénéficier de leurs vertus. Ils sont généralement en vente dans les magasins bio et possèdent un fort pouvoir sucrant par rapport au sucre blanc classique.



MÉDICAMENTS : On les prend à jeun ou au cours d'un repas ?



Avant, pendant ou après un repas : le moment de la prise du médicament peut modifier son action dans l'organisme. Il est donc important de suivre les indications de la notice.

L'heure de prise dépend du médicament et de son mécanisme d'action. Certains doivent être pris à jeun (1 h 30 à 2 heures avant toute prise alimentaire) car leur passage dans le sang peut être ralenti, voire diminué par la présence d'aliments. D'autres au contraire doivent être pris au cours du repas afin de passer en plus grande quantité dans le sang lors de la digestion. Pour être sûr, on pose la question à son pharmacien ou, à défaut, on lit la notice.

Les règles à savoir sur le moment de prise d'un médicament

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens ou AINS se prennent pendant le repas afin de diminuer les irritations et les lésions de l'estomac.

- Les médicaments anti-nausées sont à prendre avant les repas.

- Le paracétamol a l'avantage de pouvoir être pris à distance ou au cours des repas.

- Les pansements digestifs (en cas de brûlures et aigreurs d'estomac) se prennent toujours après les repas.

- On fait également attention par rapport aux autres médicaments. Les pansements digestifs par exemple peuvent gêner l'absorption d'autres médicaments, car ils placent la parole de l'estomac pour le protéger des acidités. On veillera donc à les prendre à distance (2 heures minimum) de ses autres traitements.

Prendre les médicaments avec de l'eau

Un médicament ne s'avale pas « à sec », mais toujours avec du liquide afin d'éviter qu'il ne colle à l'œsophage. Idéalement, on le prend avec de l'eau, car les autres boissons peuvent modifier l'action et la tolérance des médicaments.

CANCER DE L'OVAIRE : LA STIGMATISATION DES TROUBLES GYNÉCOLOGIQUES EMPÊCHE LES FEMMES D'EN PARLER À LEUR MÉDECIN

Les femmes hésitent à aller chez le médecin pour les troubles gynécologiques parce qu'elles ont peur d'être jugées sur leur vie sexuelle, suggère un nouveau sondage

Une femme sur trois âgée de 44 à 55 ans interrogée pour l'étude a dit être trop gênée de parler des cancers gynécologiques à leur médecin de peur d'être stigmatisées. L'organisation caritative britannique The Eve Appeal, qui a mené le sondage, met en garde contre les dangers de ne pas voir son médecin à cause des idées fausses qui circulent sur les causes des cancers.

Les chercheurs pensent que la réticence des femmes à aller chez le médecin pour les raisons gynécologiques est due aux idées reçues concernant ces cancers. Une femme sur cinq sondée a dit qu'elle croyait que les cancers gynécologiques étaient liés à des relations sexuelles avec plusieurs partenaires.

Les relations sexuelles avec différents partenaires ont déjà été associées au cancer du col de l'utérus qui pourrait être provoqué par la maladie sexuellement transmissible, le papillomavirus humain (HPV). Mais l'organisation The Eve Appeal a constaté que l'HPV est courant et peut aussi bien être contracté même par les femmes qui n'ont qu'un partenaire sexuel.

Encore plus inquiétant, le sondage a montré que les femmes ne prennent souvent pas au sérieux les symptômes potentiels d'un cancer gynécologique tels que les ballonnements, les douleurs pelviennes, et les changements des règles. De nombreuses participantes ont dit qu'elles attribuent ces symptômes à des changements normaux pour leur âge.



« Il est étonnant qu'autant de femmes évitent une consultation gynécologique parce qu'elles ont peur d'être jugées sur leur comportement sexuel », commente la Dr Adeola Olaitan, gynécologue au University College London Hospitals NHS Foundation Trust. « Il a été prouvé que les

diagnostics précoces des cancers féminins pourraient sauver des vies, donc il est important que l'on commence à avoir des conversations honnêtes sur les signes et les symptômes de ces maladies afin de lutter contre les tabous sociaux et l'embarras qui existent actuellement. »

SIDA : UNE CLINIQUE BRITANNIQUE DÉVOILE PAR ERREUR L'IDENTITÉ DE 780 PATIENTS

A Londres, un centre spécialisé dans le traitement du sida et des infections sexuellement transmissibles a révélé par inadvertance le nom de 780 patients atteints du VIH.

Une grave erreur lourde de conséquences. Une clinique londonienne a enfreint par inadvertance la règle de confidentialité des patients en révélant dans une newsletter les adresses mail et les noms de 780 patients séropositifs. La newsletter renseignait également sur le traitement dispensé à ces personnes atteintes de VIH.

L'auteur de cette bêtise, qui aurait oublié d'effacer les informations privées avant d'envoyer la newsletter, s'est dit bouleversé. Cette maladresse pourrait être très préjudiciable pour les



patients dont l'identité a été divulguée. Certains d'entre eux avaient en effet pris soin de cacher à leur entourage leur maladie. Cette violation du secret médical a suscité tantôt l'incompréhension

tantôt la colère : « J'ai du mal à comprendre comment cela peut arriver aujourd'hui. En le recevant, j'ai pu visualiser la liste des destinataires et reconnaître des noms de personnes dont j'ignorais

qu'elles étaient malades », a expliqué au Guardian l'un des patients de la clinique. « Tombée entre de mauvaises mains, cette liste c'est de la dynamite » assure un autre patient, inquiet. Une des personnes citées dans la newsletter a décidé de porter plainte contre la clinique.

«Une erreur inacceptable»

La direction de l'établissement privé, situé au 56, Dean Street à Londres, a déclaré que cette « erreur humaine » était « inacceptable », avant de présenter ses excuses aux patients. Elle a demandé aux destinataires de la newsletter d'effacer le mail reçu. Reste à savoir si la consigne a été suivie à la lettre.

CENTRAFRIQUE-CÔTE D'IVOIRE La Côte d'Ivoire annonce l'envoi de 450 Casques bleus en Centrafrique

Le ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Marcel Amon-Tanoh, a annoncé jeudi à l'ONU l'envoi prochain de 450 Casques bleus en Centrafrique, pays dont le président avait récemment demandé des renforts.

"La Côte d'Ivoire envoie un contingent de 450 soldats prochainement" en Centrafrique pour faire partie de la Force de l'ONU Minusca, a déclaré le ministre ivoirien lors d'une rencontre avec des journalistes. Marcel Amon-Tanoh a indiqué ne pas savoir quand ce nouveau contingent arriverait ni où il serait précisément déployé. La Minusca compte actuellement plus de 12.000 personnels dont plus de 10.000 Casques bleus. A l'automne 2017, le Conseil de sécurité avait autorisé un renforcement de la force de l'ONU de 900 hommes alors que la situation sécuritaire se dégradait.

Mardi, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadera, a de nouveau appelé au renforcement des effectifs des casques bleus de la Minusca. M. Touadera, qui intervenait devant des hauts dirigeants du monde entier devant l'Assemblée générale de l'ONU, craint un "échec des efforts pour la consolidation et la pérennisation de la paix souvent imputable au caractère diffus, inconscient et parfois contradictoire ou concurrentiel de l'action internationale".

La Centrafrique souhaite aussi que la mission de la force de l'ONU passe du maintien de la paix à "l'imposition de la paix afin d'éviter de faire échec aux efforts de consolidation et pérennisation de la paix", a plaidé Faustin-Archange Touadera. Les autorités de Centrafrique n'ont de contrôle que sur une petite partie du territoire national. Dans les provinces, plusieurs groupes armés s'affrontent pour le contrôle du diamant, de l'or et du bétail dans ce pays qui reste l'un des plus pauvres du monde.

BURKINA FASO Le Burkina Faso veut intensifier la lutte contre le terrorisme

Le Premier ministre burkinabè, Paul Kaba Thiéba a appelé tous les Burkinabè à l'union sacrée pour lutter contre le phénomène du terrorisme qui constitue "un frein au développement" de ce pays d'Afrique de l'Ouest de plus de 18 millions d'habitants.

"S'agissant de la guerre que nous imposent les terroristes, je voudrais inviter tous les Burkinabè à l'union sacrée pour défendre la mère patrie que nos ancêtres nous ont léguée et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures", a déclaré, mercredi, M. Kaba Thiéba devant le Parlement.

M. Thiéba a ajouté : "nous devons transcender nos émotions, nos différences partisans pour préserver l'essentiel, à savoir, la liberté, la démocratie, l'amour de la patrie, notre souveraineté". "Ce combat n'est pas uniquement celui des Forces de défense et de sécurité. C'est le combat de tous les Burkinabè, jeunes et moins jeunes, de toutes les régions, de toutes les confessions. Chacun doit contribuer par ses moyens à démasquer les terroristes en coopérant avec les Forces de défense et de sécurité pour neutraliser ces ennemis de notre peuple, ces ennemis de notre vivre ensemble et de la paix", a dit le chef du gouvernement. Depuis la récente attaque de Ouagadougou, le système de sécurité est en alerte maximum sur l'ensemble du territoire, a confié une source au sein de l'armée citée par l'agence Chine nouvelle. "Nous devons être plus vigilants et ne pas nous laisser surprendre", a-t-elle ajouté.

Depuis 2015, le Burkina Faso qui était épargné jusqu'alors par les attaques terroristes est régulièrement la cible d'agressions contre les civils et les positions de l'armée notamment dans le nord, le centre, l'ouest et l'est du pays.

APS

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC Le Conseil de sécurité juge "inacceptable" le statut quo au Sahara occidental

Le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé les partis au conflit, le Maroc et le Sahara Occidental, à reprendre les négociations directes, estimant que le statut quo résultant du blocage du processus de paix au Sahara Occidental est "inacceptable".

Le Conseil de sécurité a affirmé dans son projet de résolution sur la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) qu'il s'apprête à adopter vendredi soir, que la progression dans les négociations est essentielle pour améliorer la vie du peuple sahraoui.

Le texte finalisé après moult tractations, insiste sur la nécessité de relancer le processus de paix bloqué depuis 2012, en appelant les partis au conflit à "des négociations directes sans préconditions et de bonne foi".

Le blocage du processus de paix depuis six ans inquiète le Conseil qui a évoqué dans les deux premières moutures de ce projet une situation "d'impasse". Mais cette référence désignant directement le Maroc comme partie responsable de l'arrêt des négociations a été supprimée du projet final, marqué en partie par l'empreinte de la France.

Le Conseil de sécurité a réaffirmé, à ce titre, "son plein appui" au secrétaire général de l'ONU et à son envoyé personnel, Horst Kohler, pour relancer un cinquième round de négociations avec une nouvelle dynamique "en vue de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Le projet final n'a pas subi d'importants changements par rapport à la première version initiale négociée depuis quelques jours. La prorogation du mandat de la Minurso ramenée à six mois au lieu d'une année devrait donner l'opportunité au Conseil de sécurité de remettre la question sahraouie sur la table des discussions en octobre. Des membres permanents du Conseil de sécurité à l'instar des Etats-Unis veulent voir une relance rapide du processus de paix et c'est au Maroc d'ap-



porter la preuve de sa bonne volonté d'entrer dans des négociations directes avec le Front Polisario. La partie sahraouie a de son côté réitéré à maintes reprises sa disponibilité à reprendre le processus onusien. Le texte en question est conjoncturel, les Etats-Unis, porte-plume de la résolution, ont insisté sur un mandat de six mois pour pouvoir réexaminer le dossier en octobre et évaluer les progrès réalisés dans le sens de la relance du processus de paix.

Ily a aussi consensus au sein du Conseil de sécurité pour axer la nouvelle résolution sur le règlement politique de ce conflit qui dure depuis 40 ans.

La Russie, la Suède, les Pays-Bas, la Bolivie, le Kazakhstan et la Chine ont estimé que le texte devait être focalisé sur le processus politique en vue d'apporter un soutien plus efficace à l'émissaire Horst Kohler dans sa mission de médiation.

Ces pays ont jugé insensé d'orienter une partie du texte de la résolution sur

El Guergarat, alors que le règlement de la crise dans cette zone tampon a été déjà pris en charge par une résolution précédente du Conseil de sécurité à laquelle le Maroc s'oppose.

En amplifiant la crise à El Guergarat, le Maroc et la France veulent délibérément détourner l'attention du Conseil de sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix. Pour rappel, c'est le Maroc qui a refusé l'envoi d'une mission onusienne pour examiner sur le terrain la partie qui était à l'origine de la violation de l'accord de cessez-le-feu dans cette zone sous surveillance des Nations unies, la jugeant "inopportune et inappropriée".

En outre, les Nations unies ont apporté un démenti formel aux accusations du Maroc sur la prétendue présence du Front Polisario à El Guergarat, qui a été suivi peu de temps après d'un rappel important sur les limites géographiques de cette zone qui en aucun cas n'incluent les territoires libérés de Bir Lahlou et Tifariti.

LIBYE: L'UE réaffirme son soutien à la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies

L'Union européenne (UE) a réitéré jeudi son soutien à la mise en œuvre du plan d'action des Nations unies pour la Libye en vue de la reprise d'un processus politique sans exclusive pris en main par les Libyens sous l'égide de l'ONU. La Haute représentante et vice-Présidente Mogherini (...) a réitéré le plein soutien de l'UE au travail du représentant spécial des Nations unies dans la mise en œuvre du plan et dans ses efforts pour aider les Libyens à réaliser l'unité et la réconciliation dans leur pays", ont indiqué les services diplomatiques de l'UE

dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre, à Bruxelles, entre Federica Mogherini et Ghassan Salamé. Lors de cette rencontre, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye a informé la chef de la diplomatie européenne des "derniers développements et de la situation actuelle en Libye". La rencontre a permis à Salamé et Mogherini de discuter, notamment de "la mise en œuvre du plan d'action en quatre points de l'ONU pour la Libye", a-t-on ajouté. Le représentant spécial du Secrétaire

général des Nations unies pour la Libye et la chef de la diplomatie européenne ont souligné, à l'occasion, la "coopération fructueuse" entre l'ONU et l'UE en faveur de la Libye et de son peuple. Ils ont abordé la coopération entre l'UE et l'ONU sur les questions humanitaires, la nouvelle Constitution libyenne, la préparation de la conférence nationale destinée à réintégrer tous les acteurs sur l'échiquier libyen, et les élections parlementaires et présidentielle prévues avant la fin de l'année 2018. Le 20 septembre dernier, le représentant

spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé a présenté, lors d'une réunion de haut niveau à New York, un plan d'action visant à rétablir la stabilité dans le pays et mettre en œuvre l'Accord politique libyen. Le plan s'est fixé pour objectif l'appui à une transition dirigée par les Libyens qui débouchera sur une gouvernance stable, unifiée, représentative et efficace, dans le cadre de l'Accord politique, jugé par les Nations unies "seul cadre viable pour mettre un terme à la crise politique en Libye".

NIGERIA: Boko Haram lance un assaut contre Maiduguri

Des combattants lourdement armés du groupe terroriste Boko Haram ont lancé jeudi soir une attaque contre la ville de Maiduguri, capitale de l'Etat du Borno, dans le nord-est du Nigeria, a-t-on indiqué auprès d'une milice locale d'autodéfense. Ibrahim Liman et Babakura Kolo, deux membres de la milice civile d'autodéfense (Civilian joint task force, CJTF), ont déclaré à la presse que les combats avaient commencé vers 18h00 locales (17h00 GMT). "D'après les indications dont nous disposons, ils semblent tenter d'atteindre la caserne de Giwa, où beaucoup de leurs ca-

marades sont détenus", a indiqué Ibrahim Liman. Plusieurs centaines de membres présumés de Boko Haram sont emprisonnés dans cette caserne, qui a déjà été attaquée par Boko Haram en 2014. Plusieurs dizaines de prisonniers avaient alors été libérés. "Les habitants ont fui le quartier de Jiddari Polo (en périphérie de Maiduguri, ndr) au milieu des explosions et des fusillades. Ils (Boko Haram) tentent de pénétrer dans la ville", a ajouté Babakura Kolo. Les incursions de Boko Haram en milieu urbain sont rares. Maiduguri est le berceau du groupe terroriste. Il n'était pas possible de

savoir jeudi en début de soirée combien de combattants participaient à l'attaque, mais cette opération contredit une nouvelle fois les déclarations des autorités nigérianes selon lesquelles Boko Haram a été vaincu. L'insurrection de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria a fait plus de 20.000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2009. Le groupe frappe également dans les pays voisins: Tchad, Cameroun et Niger. En décembre 2015, 22 personnes avaient été tuées et 91 blessées dans une série de raids, bombardements et attaques suicides dans le faubourg de Jiddari Polo.

CONFÉRENCE DE PARIS : 72 Etats et 20 organisations internationales s'engagent sur 10 mesures pour lutter contre le financement du terrorisme

Les 72 Etats et les 20 organisations internationales, présents jeudi à la Conférence de Paris "No money for terror", se sont engagés sur 10 mesures pour lutter contre le financement du terrorisme, en renforçant leur contribution nationale et collective.

Dans une déclaration finale, publiée à la fin des travaux, auxquels a pris part le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, les participants ont souligné qu'une approche intégrée est "essentielle" pour lutter contre le terrorisme et son financement, s'engageant à renforcer leur contribution nationale et collective à la lutte contre le financement d'individus, de groupes, d'entreprises et d'entités terroristes.

Ils ont déclaré poursuivre le renforcement de leurs cadres juridiques et opérationnels internes pour la collecte, l'analyse et le partage des informations par les autorités nationales.

Ils comptent à cet effet criminaliser "pleinement" le financement du terrorisme, notamment le financement des déplacements et du recrutement des terroristes, et en appliquer des sanctions pénales "efficaces, proportionnées et dissuasives", même en l'absence de lien avec un acte terroriste spécifique.

Ils se sont engagés également à lutter contre les transactions financières anonymes, en améliorant la traçabilité et la transparence des flux financiers.

"Nous nous engageons à renforcer en tant que de besoin les cadres de partage d'informations avec le secteur privé, qui peuvent permettre aux autorités compétentes d'obtenir des informations pertinentes, y compris sur les bénéficiaires effectifs", ont-ils précisé. Ils ont estimé que ces cadres devraient permettre de lutter contre la fraude documentaire, de tracer, de détecter, de sanctionner et de démanteler efficacement les intermédiaires financiers clandestins, ainsi que de faire face aux risques liés à l'utilisation du paiement en liquide, des systèmes informels de transfert financier (hawalas par exemple), des cartes prépayées et



des moyens de paiement anonymes. Les participants à la conférence de Paris, organisée conjointement par la France et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), ont décidé d'accroître la traçabilité et la transparence des fonds destinés aux organisations à but non lucratif et aux œuvres caritatives en garantissant de "manière urgente" la mise en œuvre effective des normes du GAFI (Groupe d'action financière) relatives aux organisations à but non lucratif, pour atténuer les risques de détournement à des fins de financement du terrorisme par des mesures ciblées et fondées sur les risques, en veillant à ne pas entraver ou dissuader les activités de la société civile.

Comme ils travailleront pour anticiper et prévenir le risque de détournement des nouveaux instruments financiers, en appliquant les normes du GAFI en ce qui concerne les crypto-actifs. Les 80 ministres et les organisations internationales ont décidé de travailler en collaboration avec le secteur privé, en particulier l'industrie du numérique, pour lutter contre le

financement du terrorisme, avec la promotion d'une coopération "plus active" de la part de l'industrie du numérique, notamment des principales plateformes internet et des principaux réseaux sociaux, avec les cellules de renseignement financier, les services de police et de justice, de renseignement et d'enquête. Les participants ont réaffirmé l'utilité des mécanismes nationaux et internationaux de gel et de saisie des avoirs, rappelant l'importance de ratifier et de mettre en œuvre la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (1999) et toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies relatives au financement du terrorisme.

Ils se sont engagés ainsi à renforcer l'efficacité de la coopération internationale, soutenir la légitimité, la visibilité et les ressources du GAFI et des organismes régionaux, renforcer leur engagement collectif envers les Etats qui ne satisfont pas aux normes ou manquent de capacités et à maintenir leur mobilisation commune contre le financement du terrorisme.

GHAZA: L'ONU dénonce l'usage "excessif" de la force par l'occupant israélien

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein a exhorté, vendredi, l'occupant israélien à cesser l'usage "excessif" de la force contre les manifestants palestiniens à Gaza et demandé que les responsables de ces violences soient punis, ont rapporté des médias.

Dans un communiqué qui fait état de 42 morts, dont 4 adolescents et quelque 5.500 blessés, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, a reproché à l'occupant israélien, d'"encourager" ses forces de sécurité à recourir à la force létale contre des être humains désarmés. "Chaque semaine, nous assistons à des exemples de recours à la force létale contre des manifestants désarmés", a-t-il indiqué.

"Il est difficile d'imaginer que des enfants, même ceux lancés des pierres, puissent constituer une menace de mort imminente ou de blessure grave pour des membres des forces de sécurité lourdement protégés", a estimé le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme.

Il a jugé que "les forces de sécurité ne devraient pas faire usage de leurs armes contre des manifestants qui brûlent des pneus ou lancent des pierres, voire même des cocktails Molotov de loin". Les responsables à l'origine de ces violences devraient être punis, selon M. Zeid. "Chaque pays a l'obligation au nom des droits de l'Homme de s'assurer que tout décès et blessure grave fassent l'objet d'une enquête et que les responsables répondent de leurs actes devant la loi", a-t-il soutenu.

Et d'ajouter "Malheureusement, dans le contexte de ce conflit éternel, des enquêtes sérieuses semblent être menées uniquement lorsque des preuves vidéo ont été rassemblées de façon indépendante", s'est-il désolé.

Jeudi, le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, a mis en garde contre le danger d'une nouvelle guerre dans la bande de Gaza, après des semaines de violences à la barrière entre le territoire palestinien et Israël.

Cette détérioration de la sécurité, du développement et de la situation humanitaire, dont les effets se cumulent avec l'impasse politique, transforme Gaza en "poudrière". "Malgré les développements tragiques dans le reste de la région, nous devons faire tout notre possible pour empêcher une nouvelle guerre à Gaza", a dit M. Mladenov devant le Conseil de sécurité.

Au cours des quatre dersemaines, des dizaines de milliers de Palestiniens de Gaza ont convergé vers la barrière avec l'occupant israélien, dans le contexte des manifestations de la "Grande marche de retour". Il s'agit aussi de dénoncer le blocus imposé depuis plus de dix ans par l'occupant israélien.

Ces dernières, se sont soldées depuis le 30 mars écoulé, par la mort de 35 Palestiniens et un nombre conséquent de blessés, selon l'ONU.

ARMÉNIE: Le Premier ministre par intérim refuse de négocier avec l'opposant Pachinian

Le Premier ministre arménien par intérim, Karen Karapetian, a rejeté la proposition du chef de l'opposition Nikol Pachinian de mener vendredi matin des négociations sur l'avenir politique de l'Arménie, ont rapporté des médias. M. Karapetian "estime que les négociations ou l'une partie dicte son agenda à l'autre (...) ne peuvent pas être considérées comme des né-

gociations", a expliqué le porte-parole du gouvernement, Aram Aratyan. "Le Premier ministre par intérim juge sans perspective de participer à des négociations qui ne permettent pas de trouver une solution" à la crise qui secoue cette ex-république soviétique du Caucase depuis deux semaines, a-t-il souligné.

Depuis le 13 avril, le député et opposant Nikol Pa-

chinian, 42 ans, a mobilisé des dizaines de milliers de personnes contre l'ancien président Serge Sarkissian, devenu pour quelques jours seulement Premier ministre, et contre son Parti républicain au pouvoir. Le 23 avril, Serge Sarkissian a démissionné, après onze jours de protestations, un proche allié et membre de son parti, Karen Karapetian, devenant Premier ministre

par intérim. Jeudi soir, M. Pachinian a posé un ultimatum en affirmant être le seul candidat possible au poste de Premier ministre, devant des milliers de ses partisans réunis sur la place de la République en plein centre d'Erevan, la capitale arménienne. "Si je ne suis pas élu Premier ministre, il n'y aura pas de tout de Premier ministre en Arménie", a-t-il affirmé.

CORÉE DU SUD - CORÉE DU NORD Kim et Moon ont parlé de la dénucléarisation et de la paix sur la péninsule

Le leader nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in ont discuté vendredi de la dénucléarisation et de la paix sur la péninsule lors de leur sommet, a annoncé le porte-parole de la présidence sud-coréenne Yoon Young-chan.

"Les deux dirigeants ont eu un dialogue sincère et franc au sujet de la dénucléarisation et de l'établissement d'une paix permanente sur la péninsule coréenne et du développement des relations intercoréennes", a-t-il dit, en annonçant par ailleurs que les épouses des deux hommes participeraient au

banquet organisé à l'issue du sommet. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un et le président sud-coréen Moon Jae-in étaient réunis vendredi pour un sommet historique après une poignée de main hautement symbolique sur la Ligne de démarcation militaire qui divise la péninsule. "Je suis heureux de vous rencontrer", a lancé M. Moon Jae-in à son homologue tout sourire. Celui-ci a alors franchi la ligne de démarcation en béton, devenant le premier dirigeant nord-coréen à fouler le sol sud-coréen depuis la guerre de Corée (1950-53). A l'invitation de M. Kim,

les deux dirigeants ont brièvement marché du côté nord-coréen de la frontière avant de se rendre à pied à la Maison de la paix, une structure de verre et de béton située dans la partie sud du village de Panmunjom, où fut signé l'armistice. "Je suis venu ici déterminé à donner un signal de départ, au seuil d'une histoire nouvelle", a déclaré M. Kim au début du sommet, se déclarant "inondé par l'émotion". Il a fait le vœu de garder "un état d'esprit franc, sérieux et honnête".

APS

RUSSIE - IRAN Les ministres russe et iranien des AE discutent de l'accord sur le nucléaire iranien

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, discutera samedi avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, de la situation concernant l'accord sur le nucléaire iranien, alors que les Etats-Unis et la France menacent de dénoncer cet accord, a rapporté jeudi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Lors d'une conférence de presse, Mme Zakharova a déclaré que les chefs de la diplomatie des deux pays s'étaient entretenus en marge d'un sommet trilateral extraordinaire des ministres des Affaires étrangères russe, iranien et turc prévu le 28 avril à Moscou pour discuter de la situation en Syrie. "Il y aura un échange de vues sur les questions internationales et régionales actuelles, y compris sur l'aggravation de la situation concernant le Plan complet d'action conjointe (JCPOA) pour le programme nucléaire iranien", a dit Mme Zakharova. Elle a indiqué que la Russie était "sérieusement préoccupée" par les déclarations récentes du président des Etats-Unis, Donald Trump, et du président français Emmanuel Macron au sujet de l'accord sur le nucléaire iranien, ou JCPOA.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI, L'A CONFIRMÉ JEUDI À SOUK AHRAS : La grande bataille de Souk Ahras symbole "d'unité et de patriotisme"

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a considéré jeudi à Souk Ahras que la grande bataille de Souk Ahras survenue à Oued Chouk le 26 avril 1958 "concrétise le plus haut degré de l'unité, de la cohésion, de l'abnégation et du patriotisme".

Dans son allocution prononcée à la salle Miloud Tahri en présence de moudjahidine et des autorités locales à l'occasion du 60ème anniversaire de ce haut fait d'arme, le ministre a relevé que cette bataille durant laquelle 639 chouchada étaient tombés au champ d'honneur concrétise aussi "le plus haut degré de conscience et de vaillance par ses stratégies et tactiques".

"La bataille a secoué profondément le corps colonial, sa machine infernale et son arrogance qui se sont brisés sur le rocher de l'esprit de résistance des Algériens", a souligné M. Zitouni, relevant que cette commémoration représente un moment d'évocation de l'héroïsme du peuple algérien dans son combat pour l'indépendance que les générations doivent préserver le souvenir.

Dans cette optique, le ministère des Moudjahidine, a ajouté M. Zitouni, "tient à transmettre les valeurs de novembre 1954 en application du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika dans son volet relatif au patrimoine culturel et à la mémoire nationale".

Ceci se traduit par la produc-



tion et la diffusion de films et documentaires, la publication de livres, l'organisation de concours, de conférences et de colloques nationaux et internationaux ainsi que l'enregistrement des témoignages de moudjahidine visent, a-t-il relevé, "à préserver la mémoire historique de la nation".

M. Zitouni a entamé sa visite dans la wilaya de Souk Ahras par une cérémonie de recueillement tenue au cimetière des martyrs du chef-lieu de wilaya avant de lancer une campagne de plantation sur le site de la grande bataille de Souk

Ahras de 639 plants d'arbres soit le nombre de chouchada tombés dans l'affrontement.

Dans la commune d'Ain Zana, le ministre a présenté ses condoléances à la famille des deux frères Benallouache Hakim et Mabrouk morts durant le crash de l'avion militaire le 11 avril courant à Boufarik. Le ministre devra poser dans l'après-midi la première pierre d'un complexe sportif de proximité au chef-lieu de la wilaya et lancer les travaux d'entretien de 16 km du chemin communal entre Lemriss et Hanacha.

GUERRE DE LIBÉRATION : Des survivants de la grande bataille de Souk Ahras parlent

Des moudjahidine ayant survécu à la grande bataille de Souk Ahras, survenue le 26 avril 1958 à Oued Chouk, ont évoqué jeudi à Souk Ahras les événements de la Révolution de libération en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni qui a présidé la commémoration du 60ème anniversaire de cette bataille.

Dans son témoignage sur le site de la bataille, le moudjahid Salah Mahfoudhia a indiqué que le 6ème bataillon de l'Armée de libération nationale (ALN) qui était en train d'acheminer des armes vers les wilayas intérieures, s'était engagée dans cette bataille qui a duré une semaine entière.

"L'intensité de la bataille était telle qu'elle avait donné lieu à des accrochages avec des armes blanches et avait montré à la France coloniale qu'elle ne faisait pas face à des groupes insurgés mais à une armée enfantée par un peuple opprimé", a souligné, de son côté, le moudjahid Mohamed Ghanem. Le président de l'association des invalides de l'ALN, le moudjahid Tayeb Zedira, a affirmé, pour sa part, que "l'armée française ne comprenait pas ce qui se passait et beaucoup de ses soldats étaient tombés dans les embuscades des djounoud de l'ALN bien armés, embusqués dans la forêt".

Pour Djamel Ouarti, enseignant d'histoire à l'université de Souk Ahras, cette bataille fut l'une des plus grandes de la Guerre de libération nationale et, en dépit de la suprématie de l'armée coloniale, les groupes de moudjahidine étaient parvenus à briser l'état imposé et à atteindre la wilaya III historique dont l'officier Aït Mehdi alias Si Mokrane qui fut alors reçu par le colonel Amirouche. Présidant une cérémonie commémorative de cette bataille, le ministre des Moudjahidine a considéré celle-ci "concrétise le plus haut degré de l'unité, de la cohésion, de l'abnégation et du patriotisme". Dans une allocution prononcée en présence de moudjahidine et des autorités locales à l'occasion du 60ème anniversaire de ce haut fait d'arme, il a relevé que cette bataille durant laquelle 639 chouchada étaient tombés au champ d'honneur concrétise aussi "le plus haut degré de conscience et de vaillance par ses stratégies et tactiques".

"La bataille a secoué profondément le corps colonial, sa machine infernale et son arrogance qui se sont brisés sur le rocher de l'esprit de résistance des Algériens", a souligné M. Zitouni, relevant que cette commémoration représente un moment d'évocation de l'héroïsme du peuple algérien dans son combat pour l'indépendance que les générations doivent préserver le souvenir.

AP3

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE DAMOUS
COMMUNE DAMOUS

Avis d'annulation de la procédure de passation du marché.

Projet : Aménagement urbain Damous centre – Damous.

En application du Décret Présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, notamment l'article n°114 et vu la résiliation du marché des travaux N°02/2016 du : 26/12/2016 portant aménagement urbain Damous centre, contracté entre l'APC de Damous et l'entreprise E.T.P.B AOUMEUR M'hamed représentée par son gérant Mr : Aoumeur M'hamed, Sise à El Abadia wilaya d'ain Deffa, le Président de l'APC de Damous informe de l'annulation de la procédure de passation du marché des travaux N°02/2016 du : 26/12/2016 portant aménagement urbain Damous centre.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE BARIKA
COMMUNE DE M'DOUKEL

Avis d'appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales n° 01/2018 Nif : 0984 0555 50 521 26

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le P.A.P.C de la commune de M'DOUKEL lance un avis d'appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales N°01/2018 pour :

«Aménagement et revêtement de la piste reliant chemin communal M'doukel-Tolga vers M'lah sur distance 2,5 km»

Cet appel d'offres ouvert avec des exigences de capacités minimales est adressé aux entreprises qualifiées et classées dans la catégorie trois (03) et plus activité principale «travaux publics». Les soumissionnaires intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier de charges contre paiement de la somme de deux mille (2 000.00) DA, non remboursable. Le cahier de charges sera retiré au près de l'A.P.C DE M'DOUKEL. Les offres doivent comporter «un dossier de candidatures», «une offre technique» et «une offre financière».

01- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée et paraphée selon modèle du cahier de charges.
- 02- La déclaration de probité dûment renseignée, signée et paraphée selon modèle du cahier de charges.
- 03- Copie du statut pour les sociétés.
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

A/ Capacités professionnelles :

- Le certificat de qualification et de classification dans le domaine des travaux publics comme activité Principale et classées dans la catégorie Trois (03) et plus en cours de validité, agrément et certificat de qualité le cas échéant.

B/ Capacités financières :

- Les capacités financières (les bilans financiers des trois dernières années (2015-2016-2017).
- Références bancaires.

C/ Capacités techniques :

- Moyens humains (Joindre déclaration CNASAT - Diplôme).
- Liste du matériel de l'entreprise (cartes Grises + Police d'assurance + contrôle technique + PV de l'huissier en cours de validité pour le matériel ne possédant pas de cartes grises).
- Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation d'exécution des projets des quatre dernières Années : (2013-2014-2015-2016).

06- Planning d'exécution des travaux signé et paraphé.
NOTA : Toutes les copies des pièces exigées doivent être en cours de validité.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 01- Une déclaration à souscrire remplie, signée et paraphée et établie selon modèle du cahier de charges.
- 02- Le cahier des charges «Offre Technique» rempli, signée, paraphé sur toutes les pages et portant à la dernière page la mention manuscrite «L'U ET ACCEPTE»
- 03- Un mémoire technique justificatif selon le modèle remis dans le cahier des charges rempli, signé et paraphé.

2- L'OFFRE FINANCIÈRE CONTIENT :

- 01- La lettre de soumission remplie, signée, paraphée et établie selon modèle du cahier des charges.
- 02- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé et paraphé.
- 03- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé et paraphé.

- Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours de la 1re parution de cet avis dans le BOMOP et les quotidiens nationaux.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées (scellées), indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention «dossier de candidatures», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée (scellée), et anonyme, adressée à monsieur le président de l'APC de M'DOUKEL et comportant la mention «A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres», appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2018 l'objet de l'appel d'offres :

«Aménagement et revêtement de la piste reliant chemin communal M'doukel-Tolga vers M'lah sur distance 2,5 km»

- Le dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 13h00 au siège de l'APC DE M'DOUKEL.
- L'ouverture des plis concernant le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière se fera en séance publique, dans la même date et à la même heure d'ouverture des plis à 13h00, correspondant au dernier jour de préparation des offres et si ce jour coïncide avec un jour de week-end, Ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis se fera le 1er jour qui suit. Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant 03 mois augmentés de délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis, dossier de candidature, offre technique et offre financière.

MUSIQUE

La chanson chaouie, un patrimoine millénaire recherche valorisation

La chanson chaouie, musique de patrimoine authentique de la région des Aurès, est souvent liée aux voix pures de ses ténors, aux deux instruments typiques de la Gasba et bendir et à des paroles chargées des valeurs de l'amour, de l'espoir et de l'unité.



Son histoire contemporaine est aussi intrinsèquement liée aux grands noms d'Aïssa Djermouni et Beggar Hadda qui ont donné à cette musique ses moments de gloires et sa réputation à l'échelle nationale, mais aussi internationale.

Nombre d'Algériens même s'ils se laissent "chatouillés" par toutes les musiques, avouent souvent avoir une sensibilité "toute particulière" pour la chanson chaouie, notamment lors de leurs fêtes et grandes occasions. Sexagénaire, Ali originaire de la ville de Khenchela, affirme avoir toujours un faible pour la chanson chaouie moderne, mais surtout traditionnel dont les paroles aux significations profondes arrivent toujours à "l'électriser" en dépit de l'âge.

Pour Mehdi Y. de Kaïs, la chanson chaouie accompagnée des seuls gasba (flûte) et bendir, est plus agréable à l'ouïe et mieux expressive de l'authenticité chaouie. Ce genre, de plus en plus rare, arrive à plonger l'auditeur dans les tréfonds des significations poétiques de ses paroles et des histoires à forte symbolique qu'elles relatent, ajoute ce jeune qui relève que la puissance des voix du chanteur rajoute "davantage de relief" à cette musique.

Paroles et mélodies chaouies : répétition et déperdition

Pour l'artiste Abdelhamid Bouzaher, natif de la ville de Khenchela et porteur drapeau de la chanson chaouie dans toute la région, la nouvelle génération de chanteurs chaouis "manque de foi dans la musique qu'ils produisent".

"Cela est dû à la faiblesse de leur culture chaouie aurésienne", estime cet artiste qui ajoute que "ça se ressent dans leurs œuvres qui paraissent sans âme".

Le manque de recherche dans la production de paroles sérieuses constitue aussi l'une des causes de la "faiblesse de la chanson chaouie", considère encore

des poèmes rimés et à rythme singulière, soutient Bouzaher.

Les thèmes de cette chanson ont ainsi été constamment proches des palpitations de la société abordant amour et mariage, divorce et séparation, le courage et l'esprit chevaleresque des hommes, la fierté des femmes, relève encore ce chanteur chaoui qui se souvient d'une triste chanson à grand succès sur le divorce qu'il avait chanté en 1982 "Taret

Lehmama" (la colombe s'est envolée) dans le refrain était "Taret lehmama, mesboughet el janhine, khelatli litama oua elgoumri hzine" (la colombe aux ailes colorées s'est envolée. Elle m'a laissé des orphelins et de la tristesse).

La chanson chaouie, un patrimoine absent en dépit de ses atouts

La chanson chaouie possède tous les atouts de succès mais exige une grande volonté et beaucoup de travail pour recouvrer la place qui lui revient sur la scène artistique nationale, a estimé Mohamed Salah Ounissi, chercheur en histoire et patrimoine amazighs.

Cette chanson est d'un genre musical de qualité qui recourt à des fortes paroles, estime Ounissi qui regrette "la légèreté affichée" envers les paroles par les nouveaux artistes qui se contentent de reprendre les paroles d'anciennes chansons dans lesquelles avaient excellé Ali Khencheli, Aïssa Djermouni, Beggar Hadda, Kadour El Yaboussi, Ali Ghilani, Tahar Yakoubi, Saïd Djeridi, Abdelhamid Bouzaher et autres. Ces poèmes chantés en chaoui appartiennent, estime Mohamed Salah Ounissi, à quatre genres Demmam, Ayach, Saroui et Ahmed Ammami et "c'est en fonction de la capacité de l'artiste à interpréter ces genres que son talent est apprécié", atteste-t-il.

Pour ce chercheur, certains nouveaux artistes ont réussi à préserver l'authenti-

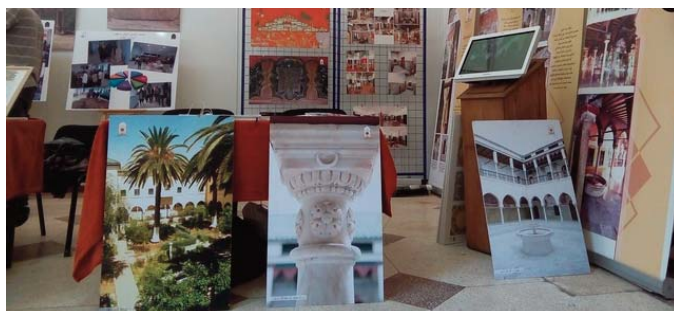
duction et à la diffusion, cette chanson patrimoniale exige tout particulièrement des paroles en symbiose avec les tonalités spécifiques de la gasba et bendir et ses paroles ont toujours été comme le montrent les plus anciennes chansons

Mihoub de la région de T'kout (Batna).

Un intérêt tout particulier doit être porté par les spécialistes aux paroles chantées afin que la chanson chaouie puisse retrouver son lustre ancien, a notamment estimé Mohamed Salah

TLEMCEN :

Clôture de la deuxième édition du Salon national des musées



La deuxième édition du Salon national des musées, organisé à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a pris fin jeudi au palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen.

Lors de la cérémonie de clôture, les participants venus de sept musées de Sétif, Tébessa, Alger, Oran, Constantine, Bordj, Bou Arreridj et El Ménéa et d'établissements similaires de Tlemcen, dont les Musées de la calligraphie islamique et celui des arts et d'histoire, le Centre des études en musique andalouse, le Centre expressif du costume traditionnel, la Bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Dib" et la Maison de la culture de Tlemcen, ont été honorés, a indiqué la responsable du Musée national de sites archéologiques islamiques de Tlemcen, Benallal Faïza.

Les enfants ayant participé aux ateliers organisés pour la circonstance, l'un consacré aux jeux d'intelligence sur des sites archéologiques de Tlemcen et le

second aux techniques de réhabilitation des sites ont été également honorés.

La responsable a indiqué que cette édition du salon a accueilli un nombre appréciable d'amateurs des musées et d'archéologie venus découvrir des objets d'art et que les ateliers pédagogiques ont drainé 40 enfants chacun durant cette manifestation.

Au programme de clôture, une conférence scientifique a abordé la relation de l'enfant avec le patrimoine, le rôle de la famille dans l'apprentissage de cette culture, animée par la psychologue Amina Bouhadjar.

La deuxième édition du Salon national des musées a mis en exergue des pièces archéologiques, des manuscrits et autres documents, de même que des ouvrages d'art et d'histoire, des costumes traditionnels, des documents iconographiques et les instruments et outils utilisés lors des fouilles archéologiques.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE M'SILA
DAIRA : HAMMAM DALAA
COMMUNE : HAMMAM DALAA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE: 0984428039000135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communal de **HAMMAM DALAA** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 02/2018. Relatif à l'opération portant :

- LOT 01 : * Achèvement Revêtement route famille Tallab à Rebib
- LOT 02 : * Achèvement revêtement route Faidh Legbour à Bir madhi
- LOT 03 : * Achèvement Réalisation route à Hammam Taref
- LOT 04 : * Achèvement Réalisation route el Mesdour à localité Bouira
- LOT 05 : * Revêtement route Guemini à Bir madhi
- LOT 06 : * Revêtement route Fedoula à Bir madhi

Paru dans les journaux nationaux ci-après : - Le journal **EL HADEF** en date du : **06-03-2018**

- Le journal **DK NEWS** en date du : **06-03-2018**.

• Qu'après réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le **09/04/2018**.

Propose l'attribution provisoire de l'appel d'offre national ouvert N° 02/2018 à l'entreprise citées ci-dessous :

Nom du projet	L'entreprise	Montant de l'offre DA	Délai de réalisation	Note de l'offre technique	Numéro d'identification fiscale	Observation
LOT 01 : * Achèvement Revêtement route famille Tallab à Rebib	SARL LOTA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES 60 RUE A-CITE ANSSER BECTUER - BORDJ BOU ARRERIDJ	2.985.935,00	02 mois	65,5	000334010698249	Moins disant
LOT 02 : * Achèvement revêtement route Faidh Legbour à Bir madhi	BOU ARRERIDJ	2.940.162,75	02 mois	65,5	000334010698249	
LOT 03 : * Achèvement Réalisation route à Hammam Taref	KAICH MILOUD ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS ET GRANT TRAVAUX MARIN - M'SILA	3.947.825,00	02 mois	75	19612826000639	
LOT 04 : * Achèvement Réalisation route el Mesdour à localité Bouira	SARL LOTA TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUES 60 RUE A-CITE ANSSER BECTUER - BORDJ BOU ARRERIDJ	1.465.128,00	02 mois	65,5	000334010698249	
	KAICH MILOUD ENTREPRISES DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS ET GRANT TRAVAUX MARIN - M'SILA	2.415.105,00	02 mois	90	19612826000639	
LOT 06 : * Revêtement route Fedoula à Bir madhi		1.969.509,50	01 mois	75	19612826000639	

Confirment aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de pouvoir public.

Tous soumissionnaires qui conteste ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics communale dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 812 057 du 28/04/2018

Programme de la soirée

TF1 20:00

The Voice, la plus belle voix

 DIVERTISSEMENT
7 saisons / 110 épisodes


Pour ce deuxième show en direct, douze prétendants au titre de « The Voice » sont encore en compétition. Zazie, Florent Pagny, Mika et Pascal Obispo sont, chacun, à la tête d'une équipe de trois talents. Ce soir, en plus de leur coach, les candidats devront séduire les téléspectateurs qui pourront sauver certains d'entre eux pour accéder au prochain prime. Dans quelques semaines, un seul sera désigné grand gagnant et remportera un contrat chez une grande maison de disques pour enregistrer un album. Qui parviendra à faire l'unanimité ?

France 2 19:55

Planète bleue

 NATURE - Grande-Bretagne
(2001) 4 épisodes


Pour survivre et se reproduire dans l'océan, les animaux usent de stratégies parfois sophistiquées. Au large de la côte Pacifique, en Amérique du Nord, des centaines de dauphins et d'otaries se dirigent vers Monterey Bay pour un festin gargantuesque. Aux Maldives, des raies manta filtrent le plancton pris au piège du lagon. Au Costa Rica, une tortue olivâtre parcourt 1 500 km pour rejoindre la plage où elle est née et pondre à son tour. Une fois par an, en Antarctique, les manchots doivent braver le danger pour retourner sur les terres de leurs colonies.

France 3 20:00

Commissaire Magellan

TÉLÉFILM POLICIER - France (2010) 2010 saisons / 27 épisodes



Le cadavre de Lucas Turpin est retrouvé dans la piscine olympique de Saignac. Nommé capitaine de l'équipe masculine, le jeune nageur était promis à un bel avenir et devait bientôt participer aux championnats de France. A cette occasion, Lucas s'apprêtait à signer un juteux contrat avec le sponsor Dick'R dont les ateliers de confection de polos constituent l'un des fleurons de l'industrie régionale. Magellan tente de découvrir qui a froidement assassiné le talentueux sportif.

CANAL+ 19:55

Brimstone

WESTERN - Grande-Bretagne - Pays-Bas (2016)



Au XIXe siècle, au Far West, Liz, sage-femme muette d'une vingtaine d'années, vit dans une petite ville avec son mari, Eli, et les deux enfants de celui-ci, Sam et Matthew. Lors de la messe dominicale, la jeune femme découvre avec le reste communauté le nouveau révérend de la paroisse, un personnage balafre et passablement inquiétant. Peu après la célébration, Liz s'occupe en urgence d'une femme en train d'accoucher et doit sacrifier la vie du bébé pour sauver celle de la mère. Quelques heures plus tard, son mari, ivre et armé, tente de s'en prendre à Liz et à sa famille.

6 20:00

Les rois de la foire

JEU



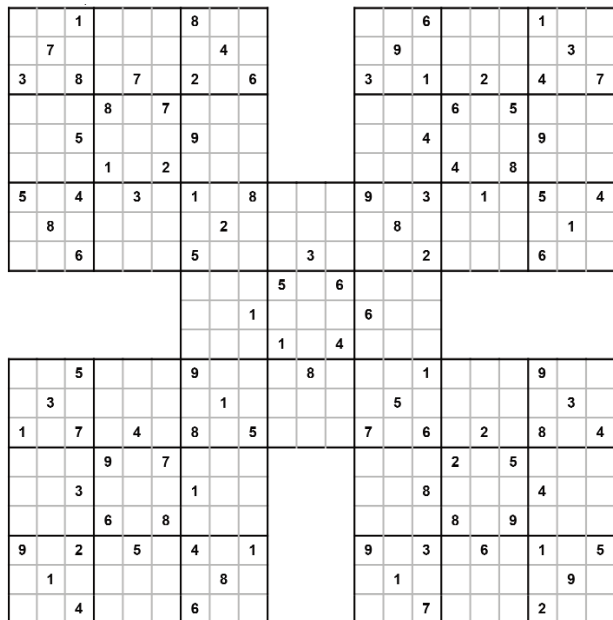
Huit marchands âgés de 28 à 53 ans rivalisent pour tenter de remporter le titre de meilleur démonstrateur de France et la coquette somme de 20 000 euros. Les quatre meilleurs vendeurs du Sud s'affrontent en duel lors de la Foire de Toulouse tandis que ceux du Nord se retrouvent à Nantes. A Toulouse, Ludovic, 34 ans, « le surdoué de la vente », est opposé à Mélissa, qui a 11 années d'expérience, et Patrick, 53 ans, légende de la démonstration, se retrouve face à Thierry, son ancien élève à l'humour ravageur. A Nantes, s'affrontent Stevee, 30 ans, fils de camelot, Ludovic, 26 ans de métier, Audrey, 28 ans et autodidacte, et Wilfrid, énergique vendeur.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1857

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



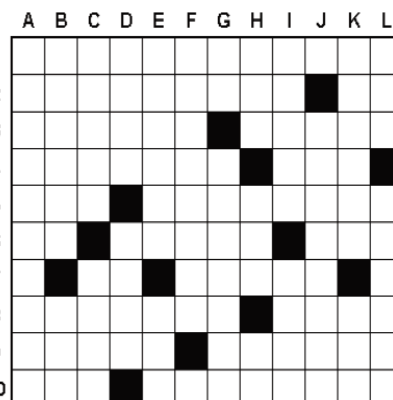
La critique n'est bien souvent que l'arme des faibles qui ne savent aussi bien faire.

Citation de Maxalexix

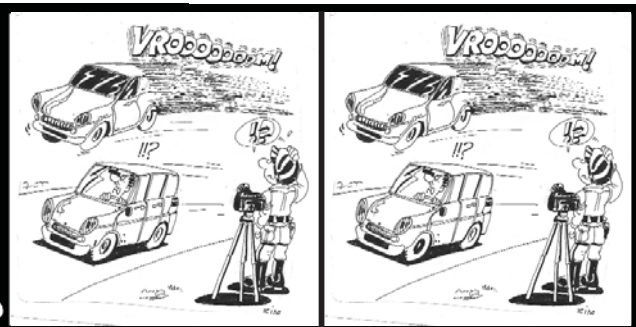
Mots croisés n°1857

- 1 - Film didactique
2 - Contenu de bas de laine - Matière de râtelier
3 - Réfléchit - Fabrique une étoffe
4 - Caliberra - Symbole de vertu
5 - Espoir de naufragé - Détermineras le taux d'alcool
6 - Bande de tissu - Expérience - Devient audacieux
7 - Après midi - Juste
8 - Marqué par le régime - Appelle
9 - Effet du froid - Décantal
10 - Quart de touriste - Vieil ibérique

- A - Rupture de chaîne
B - Tache de plume - Déposa
C - Ecrite en langage secret - Pièce de barricade
D - Mariés - Prince arabe
E - Chants d'église - Fait d'hiver
F - Garnir d'abrasif
G - Négation - Dysfonctionnements des centres nerveux
H - Fête vietnamienne - Vallée envahie
I - Rapport de cercle
J - Havre de paix - Silence!
K - Dégustera
L - Tabassas - Poème suranné
L - Temps de règne - Pas inquiet du tout



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°557

typiques	↓	forces occultes	↓	alliée	↓	lisse	↓	chapelets	↓	construc-	↓	souhai-	↓
négocia-		partie		force de		forces		lets		tives		tes	
tions		tourna-		Vulcain		vitales		mots		forme de			
↓										désert			
pas du	→											suprême-	
tout no-												ment	
vatrices													
mélangée	↓												
↓													
final	→												
musical													
coin													
chauffant	↓												
↓													
appel													
bruyant	↓												
↓													
irrégulier	→												
agent de													
l'ennemi	↓												
↓													
outil de	→												
dessin													
couches	↓												
↓													
pourcen-	→												
tages													
longue													
file	↓												
↓													
obtenu	→												
endosse-													
ras	↓												
↓													
herbivore	→												
souvent													
vache	↓												
↓													
bride	→												
porteur d'													
héritité	↓												
↓													
pour	→												
toujours													

Solution

C'est arrivé un
28 avril

Sudoku n°1857

4	9	1	2	6	3	8	5	7
6	7	2	5	8	1	3	4	9
3	5	8	9	7	4	2	1	6
2	6	9	8	5	7	4	3	1
7	1	5	3	4	6	9	8	2
8	4	3	1	9	2	7	6	5
5	2	4	6	3	9	1	7	8
9	8	7	4	1	5	6	2	3
1	3	6	7	2	8	5	9	4

8	4	6	3	5	7	1	2	9
2	9	7	1	4	6	8	3	5
3	5	1	8	2	9	4	6	7
7	2	8	6	9	5	3	4	1
6	3	4	2	7	1	9	5	8
5	1	9	4	3	8	2	7	6
4	6	2	5	9	6	3	1	7
7	5	1	8	2	3	6	4	9
3	6	9	1	7	4	5	2	8

8	2	5	1	7	3	9	4	6
4	3	9	8	6	5	2	1	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
5	4	8	9	1	7	3	6	2
6	7	3	5	2	4	1	9	8
2	9	1	6	3	8	7	5	4
9	8	2	3	5	6	4	7	1
7	1	6	4	9	2	5	8	3
3	5	4	7	8	1	6	2	9

Mots Croisés n°1857

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	O	C	U	M	E	N	T	A	I	R	E
2	E	C	O	N	O	M	I	E	S		O	R
3	M	E	D	I	T	E	R	A	T	I	S	S
4	A	L	E	S	E	R	A	L	I	S		
5	I	L	E	T	I	T	R	E	R	A	S	
6	L	E	S	S	A	I		O	S	E		
7	L	P	M	E	X	A	C	T	R			
8	A	M	A	I	G	R	I	H	E	L	E	
9	G	I	V	R	E	E	P	U	R	A	I	
10	E	T	E		L	U	S	I	T	A	I	N

Grille géante n°557

C	F	A	U	S	P	E
P	A	R	L	E	M	E
M	A	T	I	N	E	E
R	O	U	T	I	N	E
R	I	G	I	D	E	
C	O	D	A	R	A	M
A	T	R	E	A	G	R
E	S	A	L	I	E	S
C	R	I	S	V	I	E
I	M	P	I	E	S	
E	S	P	I	O	N	
L	I	T	S			
Q	U	O	T	A	S	
Q	U	E				
E	U	A	S			
A	S	S				
R	E	N	E			
R	E	N	E			
G	E	N	E			
E	T	E				

2011 - Un attentat terroriste frappe le café Argana dans le cœur touristique de Marrakech, faisant 17 morts.

2005 - Rencontre historique à Pékin entre le chef de l'opposition taïwanaise Lien Chan et le président chinois Hu Jintao.

2004 - L'équipementier Nortel congédie son président Frank Dunn et deux autres dirigeants pour présentation trompeuse des bilans.

2001 - Une fusée russe décolle de Baïkonour, avec à bord le premier touriste de l'espace, l'Américain Dennis Tito, qui paye 20 millions \$ US pour séjourner à bord de la SSL.

2000 - Près de Pittsburgh, un blanc déséquilibré tue cinq personnes d'origines diverses.

1996 - Un forcené assassine par balles 35 personnes à Port Arthur, en Australie.

1996 - Jacques Villeneuve remporte sa première course en Formule un, au Nürburgring en Allemagne.

1992 - Après 14 ans de guerre civile, l'Afghanistan tombe sous le pouvoir de moudjahidin islamistes.

1989 - Au salon du livre de Genève, l'Iran islamique dénonce l'auteur britannique Salman Rushdie.

1988 - Le Canada annonce l'envoi de troupes de l'ONU, pour veiller au retrait soviétique de l'Afghanistan.

NATATION : Début des championnats nationaux "minimes et juniors" à Sétif

Le coup d'envoi des championnats nationaux de natation des catégories "minimes et juniors" a été donné à la piscine de l'Ecole nationale des sports olympiques El Bez de Sétif, en présence de 383 nageurs dont 107 filles.

Au total 62 clubs représentant plusieurs wilayas du pays participent à cette joute sportive, lancée jeudi soir, a indiqué le vice-président de la fédération algérienne de natation, Akmel Ayadi, en marge de la cérémonie d'ouverture de cette compétition.

Devant se poursuivre jusqu'au 28 avril, cette manifestation sportive enregistre la participation d'un nombre "considérable" d'éléments de la sélection nationale, a-t-il affirmé.

Ces championnats nationaux vont permettre aux athlètes algériens de préparer les prochaines échéances internationales à l'instar des jeux africains de la jeunesse et du championnat d'Afrique prévus l'été prochain en Algérie et des jeux olympiques de la jeunesse prévus en octobre prochain en Argentine.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO INTER-SERVICES DE POLICE: Les judokas de la région d'Oran décrochent le titre

Les judokas de la région d'Oran ont décroché le titre du championnat national de judo inter-services de police de la saison 2017-2018, qui a pris fin jeudi à la salle omnisports "Larbi Bendjerid" d'Ain Témouchent.

Ils ont récolté 26 médailles en individuels devant la région de Blida (18) et les régions de Ouargla et Béchar (deux chacune).

La région d'Oran a également remporté la première place par équipes messieurs suivie par la région de Constantine et de Blida et Béchar en troisième places ex aequo.

Chez les dames par équipes, la première place a été décrochée par les judokas de la région d'Oran devant ceux de Blida et en troisième place ceux des régions de Constantine et de Béchar.

Le titre de cette 10ème édition du championnat, disputée deux jours, a été décerné aux judokas d'Oran qui ont dominé les compétitions en individuels et par équipes.

Présidant la cérémonie de clôture de cette manifestation sportive, l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police M'hand Mohamed Said a salué la performance remarquable des concurrents traduisant le degré de professionnalisme qu'ils ont acquis. Dans une allocution pour la circonstance, le même responsable a affirmé que les résultats obtenus lors de ce championnat sont tout à fait logiques, fruits de la détermination et de la volonté des athlètes à réaliser de bonnes performances dans un esprit sportif exemplaire et une compétition loyale. Des judokas participant à cette 10ème édition ont exprimé leur satisfaction du niveau et de l'organisation parfaite ayant marqué ce championnat.

APS

ARTS MARTIAUX Kick-boxing et full-contact : la fédération lance un riche programme de formation pour les entraîneurs algériens

La Fédération algérienne de kick-boxing, full-contact, muay thai et disciplines assimilées (FAFKBA), a lancé un programme de formation "ambitieux et moderne" au profit des entraîneurs algériens qui sera encadré par des experts français, a indiqué le directeur technique national, Maâmar Doussa.

"Nous avons un programme de formation très ambitieux et moderne. Si nous trouvons les conditions adéquates pour son application sur le terrain, je vais ramener deux experts français (9e dan) qui encadreront le processus au profit des entraîneurs algériens", a déclaré à l'APS Doussa, également président d'un club de full-contact à Lyon (France).

Dans un premier temps, ce programme concernera les meilleurs techniciens algériens qui seront recommandés par la FAFKBA, en concertation avec les Ligues de wilaya. "Cette formation sera encadrée par les experts français Bernard Labrador (9e dan en full-contact) qui possède plus de 20 ans d'expérience et François Dumoulin", précise le DTN. A l'issue de cette formation, les entraîneurs algériens obtiendront le diplôme de 1er degré fédéral, qui est reconnu par la Fédération internationale de la discipline. Le programme se poursuit



vra avec l'organisation d'une 2e session de formation, toujours encadrée par les deux experts français, pour l'obtention du 2e degré fédéral, puis d'une 3e session pour le 3e degré fédéral. "A l'issue de ces trois sessions de formation, les techniciens algériens diplômés seront en

mesure d'appliquer leurs connaissances d'une façon scientifique et moderne, à l'inverse de ce que nous avons remarqué lors du Championnat national à Alger, où les athlètes ont commis plusieurs erreurs et montré beaucoup d'agressivité, mettant en danger

leurs adversaires", a fait remarquer Doussa. De son côté, le président de la FAFKBA, Abbas Essaïd, a estimé que le programme élaboré par son directeur technique national serait "bénéfique" pour le développement de la discipline en Algérie s'il sera mené à terme.

ORAN / CSA AL-HILAL ESSAAD : Un exemple de réussite dans l'insertion sociale des jeunes

A Oran, les petits clubs sportifs amateurs se multiplient avec un objectif commun : attirer le maximum de jeunes et les canaliser afin de leur éviter de sombrer dans différents fléaux sociaux qui menacent l'harmonie de la société algérienne.

Le Club sportif amateur (CSA) Al-Hilal Essaad est un exemple de la lutte menée contre les fléaux sociaux, engagée par son jeune président, Abdelhadi Benali, et qui commence déjà à porter ses fruits. Ce club, créé en novembre 2015, ratisse large.

Il ne se contente pas de son créneau sportif, mais s'implique efficacement dans la promotion de la société civile.

"Nous avons songé à créer ce club pour qu'il soit un moyen de combat contre les fléaux sociaux qui ne cessent de gagner du terrain dans notre société. Dieu merci, nous avons jusque-là réussi à attirer le maximum de jeunes en leur donnant l'opportunité de faire du sport et aussi participer pleinement à différentes activités d'intérêt général", déclare à l'APS le président d'Al-Hilal Essaad.

Voyant défiler quelque 200 athlètes par an répartis sur trois spécialités (judo, kick-boxing et gymnastique), ce naissant club n'abdique pas devant les différents aléas auxquels il fait face, tout comme nombreuses d'autres associations similaires.

"Certes, on manque de moyens, notamment en matière d'outils de travail puisqu'on active au niveau du complexe sportif de proximité Boumediene-Benchenane qui accueille un nombre important d'adhérents, mais on tente

d'exploiter au maximum les créneaux d'entraînement dont on y bénéficie", explique encore le président d'Al-Hilal Essaad.

Outre cet aléa, le club fait face également à un manque de moyens financiers qui lui permettent de mettre pleinement en oeuvre son plan d'action, mais cela n'est pas fait pour dissuader son premier responsable qui croit plutôt à une mission noble qu'il tient à réaliser.

"On est plus qu'un club sportif. On a une mission noble à réaliser envers notre société, nos jeunes en particulier qui sont exposés quotidiennement à des fléaux face auxquels ils succombent dans la plupart des cas.

On est fier aujourd'hui d'avoir réussi à attirer envers nous de nombreux jeunes, leur évitant ainsi de prendre un autre chemin que le droit", se réjouit encore ce même responsable.

Preuve de l'implication du club dans la vie sociale, ses nombreuses participations à des journées de sensibilisation contre les fléaux sociaux et aussi à la célébration des différentes fêtes nationales.

Cela a valu à cette jeune association le respect des autorités locales qui n'hésitent pas à faire appel à ses athlètes pour participer aux différents événements organisés tout au long de l'année, précise M. Benali.

Implication totale dans le mouvement associatif

Autre preuve de la noble mission de ce CSA : la signature d'un contrat avec le comité d'une mosquée limi-

trophe au complexe de proximité où est domicilié le club à Haï Akid-Lotfi permettant aux orphelins d'être admis dans l'effectif d'Al-Hilal Essaad, sans avoir l'obligation de payer leurs cotisations mensuelles, a expliqué le même dirigeant, souhaitant au passage que tous les clubs amateurs imitent son CSA, histoire de consoler ces enfants qui ont perdu l'être le plus cher au monde.

Côté sportif, ce club vise notamment à détecter les jeunes talents et essayer de les aider à se frayer un chemin vers la gloire, en attirant l'attention de la direction de la jeunesse et des sports de la ville envers eux.

"Quand nos entraîneurs détectent des jeunes talents, on interpelle tout de suite les concernés au niveau de la direction de la jeunesse et des sports qui les mettent à leur tour en contact avec les fédérations compétentes pour les prendre en charge.

J'estime qu'il s'agit là du rôle principal des clubs amateurs ayant notre profil", a expliqué le boss d'Al-Hilal Essaad.

Pour le même responsable, les clubs amateurs oranais, dont le nombre est en nette hausse ces dernières années, "ne sont pas créés pour bénéficier des subventions des autorités, mais activent bel et bien sur le terrain, parvenant à donner une autre dimension positive au sport de proximité", se targuant au passage que ces clubs soient tout le temps disponibles dans les campagnes de volontariat actionnées par les autorités locales ainsi que la société civile.

LIGUE 2 (27E JOURNÉE): Le programme des rencontres

Programme de la 27e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui à 16h00 :

A Aïn Fekroune (Stade Abderrahmane-Alleg) : CRB Aïn Fekroune - CA Bordj Bou Arréridj
A Relizane (Stade Zoughari-Tahar) : RC Relizane - GC Mascara
A Alger (Stade Mohamed-Benhaddad) : RC Kouba - WA Tlemcen
A Béjaïa (Stade de l'Unité maghrébine) : JSM Béjaïa - Amel Boussaâda
A Aïn M'lila (Stade Demmane-Debbih) : AS Aïn M'lila - MC El-Eulma
A Chlef (Stade Mohamed-Boumezrag) : ASO Chlef - MO Béjaïa
A Batna (Stade du 1er-Novembre-1954) : CA Batna - ASM oran
A Skikda (Stade du 20-Août-1955) : JSM Skikda - MC Saïda

Classement :	Pts	J
1). MO Béjaïa	52	26
2). AS Aïn M'lila	48	26
3). JSM Béjaïa	46	26
4). ASO Chlef	44	26
→). CABB Arréridj	44	26
6). JSM Skikda	38	26
7). RC Relizane	36	26
→). MC Saïda	36	26
9). Amel Boussaâda	34	26
10). ASM Oran	32	26
→). RC Kouba	32	26
12). WA Tlemcen	30	26
13). MC El Eulma	28	26
14). CA Batna	25	26
→). GC Mascara	25	26
16). CRB Aïn Fekroune	23	26

LIGUE DES CHAMPIONS: Le TP Mazembe officialise le recrutement de deux joueurs ghanéens

Le TP Mazembe, prochain adversaire des clubs algériens, le MC Alger et l'ES Sétif, en phase de poules de la Ligue des Champions d'Afrique de football, a officialisé le recrutement de deux jeunes joueurs ghanéens en vue des prochaines échéances officielles, rapporte jeudi le site du club de la RD Congo.

Arrivés à Lubumbashi en février dernier, les Ghanéens Prince Nana Kwasi (20 ans, milieu offensif) et Najeef Abbas (22 ans, milieu défensif) ont réussi leur essai, et ont officiellement signé un contrat de deux ans en faveur des Corbeaux, précise la même source.

" Les deux nouvelles recrues viennent étoffer l'effectif des Corbeaux dans un secteur de jeu qui avait besoin d'un coup de pouce.

Quant à leur éligibilité au niveau national et à la CAF, les inscriptions sont en voie d'être bouclées", a ajouté le TPM.

Prince Nana Kwasi Darmang est transfuge de Heart of Oak et Najeef Abbas a évolué à Asante Kotoko. Après les départs conjugués de cinq ghanéens (Gladson Awako, Daniel Nii Adjei, Solomon Asante, Kissi Boateng et Yaw Frimpong) fin 2017, les Corbeaux ne sont donc pas restés inactifs sur le marché ghanéen.

Lors de la 1re journée de la Ligue des Champions, groupe B, le TP Mazembe accueillera à Lubumbashi, l'ES Sétif, entre le 4 et le 6 mai prochain, avant de se déplacer au Maroc, pour la 2e journée, pour affronter Difaa El Jadidi, le 15 ou le 16 mai.

Pour la 3e journée, prévue le 17 et 18 juillet, le TP Mazembe recevra le MC Alger, avant que les deux clubs ne se rencontrent à Alger, pour la 4e journée, programmée entre le 27 et le 29 juillet.

Lors des deux dernières journées (5e et 6e), le TPM se rendra à Sétif, pour en découder avec l'Entente, le 17, 18 ou 19 août, avant de recevoir Difaa El Jadidi (Maroc), le 28 ou 29 du même mois.

Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales.

APS

LIGUE 2 MOBILIS (27E JOURNÉE) : ASO Chlef - MO Béjaïa en tête d'affiche

Le choc ASO Chlef - MO Béjaïa, soit le 4e qui reçoit le leader, sera à l'affiche de la 27e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui et qui verra la lanterne rouge, le CRB Aïn Fekroune jouer ses dernières chances de maintien en accueillant les Criquets du CA Bordj Bou-Arréridj.



Les Chélifiens, qui restent sur un bon résultat nul (1-1) chez l'ASM Oran, auront en effet la possibilité de revenir à cinq longueurs de leur adversaire du jour en cas de victoire, ce qui pourrait augmenter leurs chances d'accèsion, à seulement quatre journées du tomber de rideau.

Mais leur tâche s'annonce difficile, car le leader est conscient du danger qui le guette dans cette dernière ligne droite du parcours, ce qui va le pousser à faire le maximum pour repartir avec au moins un nul et éviter ainsi de se faire coiffer au poteau.

Plusieurs concurrents directs pour l'accèsion, dont le frère ennemi la JSM Béjaïa, l'AS Aïn M'lila et le CA Bordj Bou Arréridj, restent

en effet à l'affût du moindre faux pas pour saisir leurs chances et intégrer le cercle très fermé des trois heureux élus qui accèderont en Ligue 1 l'an prochain.

Dans cette quête, ce sont la JSMB (3e) et l'ASAM (2e) qui semblent partir avec les faveurs des pronostics, car appelées à jouer à domicile et contre des adversaires "prenables", respectivement l'Amel Boussaâda (9e) et le MC El-Eulma (13e), au moment où le CABB (4e) devra effectuer un périlleux déplacement à Aïn Fekroune, où le Chabab local l'attend de pied ferme.

Autre duel intéressant à suivre dans la course à la survie, celui opposant le RC Kouba (10e) au WA Tlemcen (12e), au moment où le GC Mascara (avant-dernier) sera

en appel chez le RC Relizane (7e).

Pour sa part, le CA Batna, premier reléguable, se verra offrir une chance de s'extirper de la zone de turbulences en accueillant l'ASM Oran, 10e avec le RCK.

Le dernier match inscrit au programme de cette 27e journée, JSM Skikda-MC Saïda, est probablement celui qui comporte le moins d'enjeu car mettant aux prises deux clubs distancés par le trio de tête et qui ne jouent ni pour le maintien, ni pour l'accèsion.

Toutes les rencontres se joueront samedi à 16h00 et en présence du public, car aucun des clubs hôtes n'est sanctionné d'un huis clos, selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP).

COUPE DU MONDE 2018 (PRÉPARATION) : Portugal - Algérie fixé au 7 juin à Lisbonne à 20h15

La rencontre amicale devant opposer le Portugal à l'Algérie sera disputée le 7 juin prochain à 20h15 (locales et algériennes) au stade de Luz à Lisbonne, a indiqué jeudi soir la Fédération portugaise de football (FPF) sur son site web.

"L'équipe nationale disputera son dernier match de préparation pour la Coupe du monde 2018 contre la formation algérienne, le jeudi 7 juin à 20h15", a écrit la FPF.

Ce test amical entre dans le cadre de la préparation de la sélection portugaise en vue de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin-15 juillet), au cours de laquelle elle évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Espagne, de l'Iran et du Maroc.

De son côté, l'Algérie, qui a échoué à se qualifier au rendez-vous russe, est concentrée sur la préparation des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 qui reprendront en septembre prochain.

CHAMPIONNAT SAOUDIENNE (BARRAGES ALLER): Khoualed buteur, Ohod vers le maintien

La formation d'Ohod où évolue trois joueurs algériens dont le gardien international Doukha a fait un grand vers le maintien en première division saoudienne de football après la large victoire contre Al-Tae sur le score de cinq buts à

zéro en barrages aller disputé ce jeudi à Médine.

Le gardien international algérien Ezzidine Doukha et le défenseur Nacerddine Khoualed qui inscrit le premier but (2e) de son équipe, ont pris part à toute la rencontre

marquée par un triplé de l'attaquant tunisien Hichem Essifi (20', 47', 87'), et Mohsen Joher (61').

Le match retour aura lieu le 3 mai prochain au stade Emir Abdelaziz Ben M'sadd.

COUPE ARABE DES CLUBS (SEIZIÈMES DE FINALE): Quwa Al Jawiya (Irak)- USM Alger les 8 août et 9 septembre

Le match entre la formation irakienne de Quwa Al Jawiya et l'USM Alger comptant pour les seizièmes de finale aller de la Coupe arabe des clubs de football aura lieu le 8 août prochain à Bagdad,

a indiqué le club algérois de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel jeudi.

La rencontre retour entre les deux formations est prévue le 9 septembre au stade du 5 juillet 1962 (Alger).

Outre l'USM Alger, deux autres équipes algériennes sont engagées dans cette compétition arabe, il s'agit de l'ES Sétif qui affrontera le club émirati d'Al-Ain et le MC Alger qui croisera le fer avec les

Bahreïn de Riffa. Les dates de ces deux rencontres n'ont pas été communiquées par l'instance arabe. Le vainqueur de la Coupe arabe des clubs 2018-2019 empochera 6 millions dollars.

LIGUE 1 : La JSK, le MCA, l'USMH et l'USB sanctionnés de huis clos, 2 ans de suspension pour Koudri

La commission de discipline, réunie mardi et mercredi, a infligé à la JS Kabylie 3 matchs à huis clos dont 1 avec sursis et au MC Alger 3 matchs à huis clos dont 2 avec sursis, suite aux incidents survenus lors de la demi-finale de Coupe d'Algérie disputée le 14 avril dernier au stade Hamlaoui de Constantine, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi.



Outre ces sanctions, la JSK a écopé d'une amende de 200.000 DA et 50.000 DA pour mauvaise organisation. De son côté, le MC Alger devra s'acquitter d'une amende de 200.000 DA.

D'autre part, le joueur de l'USM Alger Hamza Koudri

a été condamné à 2 ans de suspension dont 1 an avec sursis plus 150.000 DA d'amende pour "agression avec lésion corporelle envers le commissaire au match" CSC-USMA (2-1) de la 27e journée de Ligue 1 Mobilis.

Le milieu international

de l'USM Alger, Benguit Abderrauouf, exclu lors de la même rencontre, a été suspendu 8 matchs dont quatre avec sursis pour "tentative d'agression envers officiels".

Le joueur a écopé également d'une amende de 60.000 DA. Le défenseur in-

ternational de l'USM Alger Abdellaoui Ayoub est sanctionné de 3 matchs dont 1 avec sursis plus 30.000 DA d'amende pour "voie de fait".

Par ailleurs, la commission de discipline a infligé à l'US Biskra 1 match à huis clos plus 200.000 DA d'amende pour "utilisation et jet de projectiles" (3e infraction). L'USM El-Harrach a été sanctionnée de 2 matchs à huis clos dont 1 avec sursis plus 200.000 DA d'amende pour "jet de projectiles entraînant des blessures de trois agents de sécurité" lors de la rencontre contre l'USM Bel-Abbès (0-1) de la

27e journée de Ligue 1. Enfin, le gardien du DRB Tadjenanet, Litim Oussama, exclu lors du match contre l'USMH de la 26e journée pour "voie de fait", est suspendu 3 matchs dont 1 avec sursis plus 30.000 DA d'amende.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E JOURNÉE/GR. D) : Gor Mahia-USM Alger le 16 mai à Machakos

La rencontre entre la formation kényane de Gor Mahia FC et l'USM Alger comptant pour la deuxième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, groupe D, aura lieu le 16 mai à 19h00 locales (17h00 algériennes) au stade de Machakos (60 km au sud-est de Nairobi), a indiqué la Confédération africaine de football

(CAF) jeudi. Le match sera dirigé par un trio arbitral malien sous la conduite de Mahamadou Keita, assisté de ses deux compatriotes Moriba Diakite et Drissa Kamory Niare.

L'autre rencontre du groupe D entre les Tanzaniens de Young Africans et les Rwandais de Rayon sport, programmée le même jour et à la même

heure à Dar Es-Salaam, a été confiée à un trio kényan composé de Davies Ogenche Omweno, Gilbert Cheruyot et Tony Kidiya.

La première journée de la compétition aura lieu le 6 mai.

Les deux premiers du groupe à l'issue de la phase de poules se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE-1 2018-2019 / USM ALGER :

La reprise le 5 juin au stade Omar-Hamadi (Alger)

L'USM Alger entamera sa préparation estivale en prévision de la nouvelle saison 2018-2019 le 5 juin prochain après deux semaines de repos (19 mai-4 juin), selon le programme détaillé publié par le club de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel. Un programme établi par rapport aux compétitions auxquelles l'USMA prendra part. En effet, le championnat de Ligue 1 prendra fin le 19 mai prochain, alors que les Usmistes auront joué leurs deux premières journées de la phase de poules de la Coupe de la Confédération le 6 mai à Alger contre Young Africains de Tanzanie et le 16 mai au Kenya face à Gor Mahia. Ensuite, les joueurs bénéficieront de deux semaines de

repos puisque la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération est prévue le 18 juillet au Rwanda face à Rayon Sport. Selon la même source, les Usmistes effectueront un stage à Tunis du 28 juin au 8 juillet et un second stage juste après au Caire d'une durée de 5 jours avant le départ au Rwanda à partir du Caire pour le match de la 3e journée contre Rayon Sport. Les co-



équipiers du gardien Mohamed-Lamine Zema-mouche effectueront en août un second stage de 4 jours au Caire juste après

le match aller des seizièmes de finale de la Coupe arabe des clubs contre les Irakiens des Forces aériennes à Bagdad (8-12 août).

COUPE D'ALGÉRIE :

Abid Charef arbitrera la finale JS Kabylie - USM Bel- Abbès

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera la finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 seniors devant opposer la JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès, mardi à 16h00 au stade 5-juillet (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Abid Charef sera assisté d'Etchiali Abdelhak et de Bounoua Nabil. Le quatrième arbitre étant Saïdi Mohamed. Le directeur de jeu Abid Charef et son assistant Etchiali sont retenus pour officier au Mondial russe prévu du 14 juin au 15 juillet prochains.

C'est leur deuxième finale de Coupe d'Algérie après celle de 2011 entre la JS Kabylie et l'USM El-Harrach (1-0).

Agé de 38 ans, Abid Charef est arbitre international depuis 2011. Etchiali est international depuis 2009 et Bounoua depuis 2015.

Pour sa part, la finale de la Coupe d'Algérie militaire, édition 2017-2018, qui se jouera en ouverture dans le même stade entre la 1re Région militaire et l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida, sera dirigée par Bekouassa Lyes en compagnie de Benali Walid, Saber Nacer et Chihaoui El-hadj.

CAN-2019 (U20) / ELIMINATOIRES - 2^E TOUR: La sélection algérienne en stage du 28 avril au 3 mai à Sidi Moussa

La sélection algérienne des moins de 20 ans sera en stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) du 28 avril au 3 mai en prévision de la double confrontation contre son homologue ghanéenne pour le compte du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Le staff technique, constitué du duo Salim Sebaâ - Hocine Achiou, a fait appel à 23 joueurs évoluant en championnat des Ligues 1 et 2 Mobilis pour prendre part à ce regroupement.

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) s'est qualifiée au deuxième tour des éliminatoires de la CAN-2019 en disposant de son homologue tunisienne en aller et retour (3-1, 2-1).

Au deuxième et avant-dernier tour, l'Algérie affrontera le Ghana en mai prochain.

Le match aller se jouera en Algérie (11-13 mai) et le retour au Ghana (18-20 mai). La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

Liste des joueurs convoqués

Said Daas (MC Alger), Mustapha Amara (Paradou AC), Sidi Mohamed Bendadou (WA Tlemcen), Adem Alilat (USM Alger), Abdelkader Alaa Eddine Belharrane (ASM Oran), Mohamed Togai (NA Hussein-Dey), Ahmed Mohamed Kerroum (ASM Oran), Aïssa Boudchicha (CA Bordj Bou Arréridj), Aymen Belaribi (ASM Oran), Hichem Boudaoui (Paradou AC), Zineddine Belaid (NA Hussein-Dey), Abdelkader Kadri (Paradou AC), Aïmen Chadli (RC Relizane), Adem Zorgane (Paradou AC), Abdelaziz Mouley (ASM Oran), Ahmed Bedjaoui (USM Alger), Merzoug Boucif (Paradou AC), Chihab Benhbil (USM Blida), Redaouane Zerdoum (NA Hussein-Dey), Meraouane Zerrouki (Paradou AC), Youcef Chnafa (ASM Oran), Hocine Dehiri (Paradou AC), Youcef Dali (ES Sétif).

LE PSG EN POLE POUR ALEX SANDRO ?

Le PSG serait en bonne position pour accueillir Alex Sandro (27 ans), lors du mercato estival. Selon les éléments communiqués par Tuttosport, le club parisien a pris de l'avance sur ses concurrents, dans le dossier du Brésilien. La concurrence est pourtant rude, puisque Manchester United et Chelsea tentent également de s'attacher ses services. Recruté en 2015 pour un montant de 26 millions d'euros, le latéral gauche a participé à 22 rencontres de Serie A, cette saison.



MOURINHO SE DÉFEND POUR SALAH

"Les gens disent que je suis celui qui a vendu Salah alors que c'est le contraire : j'ai acheté Salah. C'est le contraire, je suis bien celui qui l'a acheté. Je suis celui qui a dit à Chelsea d'acheter Salah. C'était ma responsabilité que Salah vienne à Chelsea, a expliqué le Portugais pour ESPN Brazil. Il est venu comme un jeune garçon. Physiquement, il n'était pas prêt. Mentalement, il n'était pas prêt. Socialement et culturellement, il était perdu et tout était difficile pour lui. Nous avons décidé de le prêter et c'est ce qu'il demandait. Il voulait jouer plus de minutes, pour grandir. Il voulait partir et nous l'avons envoyé en prêt à la Fiorentina et là-bas, il a commencé à grandir." "Chelsea a décidé de le vendre, OK ? Et quand ils disent que je suis celui qui l'a vendu, c'est un mensonge. Je l'ai acheté. J'ai accepté de le prêter, j'ai pensé que c'était nécessaire. Dans le football, on fait souvent des erreurs. Combien de fois des joueurs se sont améliorés plus que prévu ? Et combien de fois des joueurs n'ont pas atteint le niveau qu'on pensait qu'ils atteindraient ? Je ne pense pas que c'est une erreur, cela fait seulement partie du job", a terminé Mourinho.

Real Madrid : 80M€ pour un international allemand ?

En vue de l'été prochain, la formation du Real Madrid pourrait se reconstruire une ligne offensive.

Si plusieurs noms sont déjà évoqués par la presse, le Manchester Evening News nous révèle une nouvelle piste pour les dirigeants madrilènes.

Ces derniers s'intéresseraient de près à Leroy Sané. Sous contrat avec Manchester City, l'international allemand fait parties des hommes de base de Pep Guardiola.

Néanmoins cela ne semble pas décourager les Merengues puisque ces derniers auraient préparé une offre de 80 millions d'euros.

Un retour en Espagne pour Llorente ?

Arrivé l'été dernier en provenance de Swansea, l'attaquant Fernando Llorente ne sait jamais imposé sous le maillot de Tottenham. A quelques semaines de l'ouverture du mercato estival, le buteur espagnol espère changer d'air. Selon The Mirror, un club se serait déjà positionné pour l'accueillir. Il s'agit de l'Athletic Bilbao. Interrogé sur cet intérêt, ce dernier a laissé la porte ouverte. « L'Athletic Bilbao est ma maison et si ils me font une offre, un retour serait possible ».

Dani Carvajal, c'est 3 semaines d'absence

Daniel Carvajal sera absent trois semaines en raison d'une blessure. Mercredi soir, à Munich, Daniel Carvajal s'est blessé face au Bayern. Il a été victime d'une lésion musculaire à la cuisse gauche. Le latéral droit espagnol du Real Madrid sera absent trois semaines. Isco souffre d'une entorse à l'épaule. Il est incertain pour le match prévu ce week-end contre Leganés.



MANGALA VERS UN CLUB PROMU ?

Prêté à Everton par Manchester City, Eliaquim Mangala (27 ans, 2 matchs en Premier League avec Everton cette saison) ne jouera plus avec les Toffees en raison d'une grave blessure à un genou. Selon les médias britanniques, Wolverhampton, promu en Premier League, souhaiterait obtenir le prêt avec option d'achat du défenseur central français pour la saison prochaine. Une option que les dirigeants des Citizens ne devraient pas écarter puisque l'ancien joueur du FC Porto n'a aucune chance de s'imposer sous les ordres de Pep Guardiola.



SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Hamel préside la cérémonie de sortie de la 13^e promotion de lieutenants de police à Blida

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel a présidé, jeudi à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale, Abdelmadjid Bouzebid (Blida), la cérémonie de sortie de la 13^e promotion de lieutenants de police, en présence de plusieurs ministres et des autorités civiles et militaires de la wilaya.

La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki, de la Culture, Azzedine Mihoubi, de la Jeunesse et des sports, Mohamed Hattab, du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, des autorités civiles et militaires de la wilaya, outre les familles des officiers sortants et des figures nationales.

A cette occasion, le Directeur de l'Ecole, le Commissaire divisionnaire, Djamel Mezlioui a mis en avant l'intérêt majeur accordé par le Général major, Abdelghani Hamel à la promotion d'une formation de qualité au niveau des écoles de police pour développer le système de formation et être en diapason de l'évolution des programmes de professionnalisation.

M. Mezlioui a souligné, dans ce sens, le rôle important des nouvelles structures pédagogiques de cette école qui ont donné une nouvelle dynamique au processus de formation. Appelant les officiers de la promotion sortante à respecter les règles de déontologie tout au long de leur carrière, le Commissaire divisionnaire a mis l'accent sur la nécessité de faire prévaloir l'action préventive sur la coercitive afin de gagner la confiance du citoyen et de l'impliquer dans l'équation sécuritaire conformément au slogan "Une police efficace à l'aide du citoyen", tout en respectant les droits de l'homme et les lois de la République. Cette cérémonie



Ph: Archives

a débuté par la remise des grades et diplômes aux lauréats et la passation de l'emblème national, outre l'exécution d'une série d'exercices de démonstration reflétant l'endurance physique élevée des étudiants et leur maîtrise des différentes techniques de combat, à l'instar du maniement des armes et le tir ainsi que d'autres exercices en matière de techniques professionnelles d'intervention marqués pour la première fois par la participation d'hélicoptères propres à ce corps sécuritaire. La cérémonie a vu également le défilé de plusieurs formations de ce corps régulier et de démonstrations de techniques sportives et de conduite de véhicules et de motos exécutés également par des éléments de la Protection civile bénéficiant d'une formation au sein de cette école.

La 3^e promotion des lieutenants de police a été baptisée du nom de martyr du devoir le Commissaire de police Moha-

med Seddik qui avait rejoint les rangs de la Sûreté nationale en juillet 1962 à l'âge de 24 ans, en qualité d'agent contractuel avant d'atteindre en 1967 le grade d'inspecteur de police, pour devenir officier de police en 1978 et être promu en 1989 au grade de commissaire de police.

Le défunt a exercé dans plusieurs services, tels que la Sûreté de la wilaya de Djelfa, la Sûreté de la daïra de Larbaâ et de Tizi Ouzou, au service de police des renseignements et frontières de Lakhdaria à Bouira, puis chef de la brigade des renseignements généraux à la sûreté de daïra de Larbaâ.

Le 8 décembre 1993, le commissaire de police Mohammed Seddik est tombé au champ d'honneur avec 6 collègues à Sidi Moussa (est de Blida) suite à un guet-apens tendu par un groupe terroriste armé au niveau du dépôt de semoule de Bougara, alors qu'il effectuaient une patrouille.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition de la famille d'un terroriste aux autorités militaires à Jijel

La famille du terroriste "F. Salah", composée de son épouse, de son fils le terroriste "F. Oussama", d'un autre fils et de cinq filles, dont une mère de deux nourrissons, s'est rendue jeudi aux autorités militaires de la wilaya de Jijel, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts continus de l'Armée nationale populaire, la famille du terroriste +F. Salah+ qui avait rallié les groupes terroristes en 1998, s'est rendue, le jeudi 26 avril 2018, aux autorités militaires à Jijel/5^{ème} Région militaire. La famille se compose de l'épouse du terroriste, de son fils, le terroriste +F. Oussama+, d'un (01) autre fils et de cinq (05) filles, dont une mère de deux (02) nourrissons", précise la même source. "Après exploitation des renseignements, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) chargeurs et une quantité de munitions ont été récupérés et deux

(02) casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites à El-Milia dans la 5^{ème} RM", ajoute le communiqué du MDN. Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services de Douanes, ont saisi à Bordj Badji Mokhtar et In-Guezam/6^{ème} RM, à Souk Ahras, Tébessa et El-Tarf/ 5^{ème} RM, "un (01) camion, 29 441 litres de carburant, cinq (05) marteaux piqueurs et une importante quantité de denrées alimentaires, tandis qu'un détachement des Garde-frontières a saisi à Nâama/2^{ème} RM, 330 cartouches pour fusils de chasse de différents calibres", selon la même source.

"Ces résultats enregistrés confirment encore l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut commandement de l'ANP afin d'éradiquer les groupuscules terroristes et de lutter contre le crime dans toutes ses formes", conclut le communiqué du MDN.

SONELGAZ: Coupure de gaz prévue le 30 avril dans plusieurs quartiers à Aïn Benian

La Direction de distribution de Bologhine de la Société de Distribution de l'électricité et de gaz (SDA - Sonelgaz) a annoncé jeudi une coupure prochaine de l'alimentation en gaz prévue pour lundi 30 avril en cours dans la commune de Aïn Benian, et ce, en raison de travaux de raccordement de conduite de gaz. Cette coupure de l'alimentation en gaz surviendra à partir de 5h00 et se prolongera jusqu'à la fin des travaux, a précisé la Direction dans un communiqué. La même source a également noté que les quartiers qui en se-

ront concernés dans la commune de Aïn Benian sont: les cités, AADL (Belle vue), 1.000 logements, 1.600 logements, 200 logements (Cosider), 370/470 logements, cité Belle Vue, et la cité 150 logements Belle vue, ainsi que la Coopérative M'hana et le Domaine Mahieddine. Tout en s'excusant de ce désagrément qui pourrait occasionner cette coupure de gaz auprès de sa clientèle, la Direction de distribution de Bologhine de Sonelgaz met à leur service le numéro 3303 pour de plus amples informations.

19^e SESSION DU FESTIVAL ARABE DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS M.Kaouane demain à Tunis

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, prendra part, à partir de demain à Tunis, à la 19^e session du Festival arabe des radios et télévisions, indiquait jeudi un communiqué du ministère. Le festival arabe a pour objectifs de "contribuer au développement de la production radiophonique et télévisuelle arabe et à son amélioration de manière à répondre aux aspirations de ses instances membres et aux principes pour lesquels œuvrent celles-ci", note la même source. Le festival veille aussi à "la révélation des talents et à l'encouragement des ressources créatives dans ce domaine stratégique", note le communiqué du ministère.

TIARET : Mort de 3 membres d'une même famille suite aux inondations

Trois membres d'une même famille dont deux enfants sont morts après avoir été emportés par les eaux de l'Oued en crue, dans la commune d'Aïn Boucheikif (wilaya de Tiaret), suite aux fortes pluies enregistrées depuis mercredi, a-t-on appris jeudi auprès du groupement territorial de la gendarmerie nationale. La même source a indiqué que les trois victimes sont mortes noyées à bord de leur véhicule emporté par les crues de l'Oued. Il s'agit du père âgé de 60 ans, d'une fillelette de 11 ans et d'un nourrisson de 2 ans. Deux autres enfants ont été secourus. Les services de la protection civile de la wilaya, qui sont intervenus mercredi soir pour rechercher ces victimes portées disparues ont retrouvé les corps du père et de sa fille. Celui du nourrisson a été retrouvé la mi-journée de jeudi, a-t-on ajouté. Les mêmes services ont enregistré plus de 120 interventions depuis mercredi suite aux inondations qu'a connues

la région, surtout les communes de Tiaret, Madna, Aïn Boucheikif, Dahmouni, Frenda, Aïn Dhab et Aïn Kermis. Ces interventions ont permis de sauver des dizaines d'automobilistes cernées par la crue des eaux et d'autres dont les voitures étaient en panne suite aux torrents ayant perturbé le trafic routier. Les interventions des pompiers ont aussi permis de pomper des eaux dans des dizaines de maisons, d'édifices et de routes coupées par les torrents charriant pierres et troncs d'arbres, notamment dans la commune de Tiaret. Les eaux d'un oued ont également inondé le tunnel à hai (quartier) "Regina" et la voie d'évitement de la RN 23 à hai Lalla El Abdia. Les services de la gendarmerie nationale ont précisé que la plupart des routes dans la wilaya, bloquées provisoirement à cause des fortes pluies accompagnées de grêle, ont été rouvertes progressivement.

APS

Anniversaire



C'est le 25 avril 2018 que
notre très cher petit ange
Gharbi

Mohamed Ali
a bouclé son 4^e printemps.
En cet heureux événement, son
père **Chekkri**, sa mère **Fatima**, sa
grand-mère **Aïcha**, son frère **Ayoub**
lui souhaitent un joyeux
anniversaire, une longue vie,
beaucoup de santé et du bonheur
au sein de sa petite famille.
Happy Birthday
Mohamed Ali.

